



Plan d'actions stratégique de la gestion des déchets

▶ 2007-2017



SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
PLAN D' ACTIONS PAR OBJECTIFS	3
1. Agir sur le gisement	4
1.1. Réduction des déchets à la source	4
1.2. Extension du programme de compostage individuel	5
2. Étudier le périmètre et le mode de financement du service de gestion des déchets	7
2.1. Poursuite des actions auprès des gros producteurs en matière de réduction des Déchets Non Ménagers	7
2.2. Périmètre et financement du service de gestion des déchets	9
3. Augmenter la valorisation matière	11
3.1. Optimisation de la collecte sélective et du verre	11
3.2. Évolution des centres de tri	13
3.3. Poursuite du programme des déchèteries	14
3.4. Extension de la valorisation matière en déchèterie	16
3.5. Valorisation des déchets d'ébouage et de balayage	18
4. Adapter le service aux besoins et situations nouvelles	20
4.1. Ajustement des fréquences de collecte des ordures ménagères	20
4.2. Étude de nouveaux modes de collecte	20
4.3. Règlement d'élimination des déchets	22
5. Optimiser les flux et le traitement des déchets	23
5.1. Gestion et pilotage des flux	23
5.2. Optimisation des capacités d'incinération existantes	23
5.3. Création d'une plateforme logistique	25
5.4. Développement de la coopération avec des territoires voisins	27
6. Anticiper sur les futurs moyens de traitement	29
6.1. Étude prospective	29
6.2. Mise en place de projets de recherche et développement sur le traitement	31
6.3. Devenir des deux usines d'incinération	31
6.4. Recherche de nouvelles capacités d'élimination	31
MISE EN PERSPECTIVE DU PLAN D' ACTIONS 2007-2017	32
1. Objectifs	32
1.1. Objectifs institutionnels	32
1.2. Rappel des objectifs de la Communauté urbaine	33
2. Mise en perspective des actions de la stratégie de gestion des déchets	33
2.1. Actions structurelles	33
2.2. Scénario de simulation des tonnages à partir des actions opérationnelles envisagées	34
2.3. Plan d' actions : mise en perspective	35
CONCLUSION	38
ANNEXES : FICHES-ACTIONS	39

INTRODUCTION

Un groupe de travail a été mis en place en février 2006 par le président Gérard Collomb, coprésidé par Jean-Luc da Passano, vice-président chargé de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets, et Jacky Darne, vice-président chargé des finances et des moyens. Ce groupe de travail est constitué d'un élu de chaque formation politique.

L'installation de ce groupe a fait suite :

- à la demande d'information de plusieurs élus communautaires sur le coût et le financement du service public d'élimination des déchets,
- à la demande formulée par le Préfet du Rhône en 2005 sur les solutions alternatives pérennes à mettre en place par le Grand Lyon concernant l'exportation, en augmentation, de ses déchets vers la Loire,
- à diverses demandes formulées par les représentants des usagers lors des réunions de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

L'objectif du groupe était de conduire une réflexion globale sur la politique de collecte et de traitement des déchets avec pour enjeux de :

- **gérer les déchets dans le cadre du développement durable,**
- **réduire l'enfouissement,**
- **augmenter la valorisation matière,**
- **limiter le recours à l'incinération,**
- **maîtriser les coûts.**

Six séances de travail en 2006 ont permis d'aboutir à un cadre stratégique de la politique de gestion des déchets et au vote d'une délibération le 12 décembre 2006. Ce cadre stratégique dresse l'état des lieux en matière de gestion des déchets sur le territoire du Grand Lyon et propose des actions à engager à court terme et des orientations à étudier à moyen et long terme.

En 2007, le groupe de travail a poursuivi ses réflexions lors de 5 séances afin de décliner les propositions énoncées dans la délibération, de façon plus précise, et d'aboutir à un véritable plan d'actions pour les dix ans à venir, détaillant les objectifs attendus pour chaque action en terme de tonnages, de coûts, de planning et d'indicateurs de suivi.

Le présent document détaille le contenu du plan d'actions 2007-2017 par objectifs et propose un scénario permettant d'illustrer l'impact des actions.

PLAN D' ACTIONS 2007-2017 PAR OBJECTIFS

Le plan d'actions 2007-2017, pris en application du cadre stratégique des déchets, adopté en décembre 2006, comprend **6 grands objectifs** :

- 1. Agir sur le gisement**
- 2. Étudier le périmètre et le mode de financement du service de gestion des déchets**
- 3. Augmenter la valorisation matière**
- 4. Adapter le service aux besoins et situations nouvelles**
- 5. Optimiser le flux et le traitement des déchets**
- 6. Anticiper sur les futurs moyens de traitement**

Chaque objectif est décliné en différentes actions détaillées ci-après et reprises en annexe, sous forme de fiches actions normalisées. Chacune comprend un descriptif des moyens mis en œuvre, les gains attendus en terme d'évolution de tonnages, les indicateurs de réalisations suivis, le plan de communication, le planning de mise en œuvre et le budget prévisionnel.

Ces actions sont évaluées par rapport aux objectifs de la Communauté urbaine, en indiquant leur impact sur les trois filières de traitement par le biais du pictogramme suivant :

LEGENDE :

Impact de l'action sur les tonnages :		L'action permet de :		
En rouge : les déchets incinérés	<table border="1"> <tr> <td style="color: red;">Valorisation énergétique</td> <td style="text-align: center;">↘</td> </tr> </table>	Valorisation énergétique	↘	diminuer les tonnages
Valorisation énergétique	↘			
En vert : les déchets recyclés	<table border="1"> <tr> <td style="color: green;">Valorisation matière</td> <td style="text-align: center;">↗</td> </tr> </table>	Valorisation matière	↗	augmenter les tonnages
Valorisation matière	↗			
En bleu : les déchets enfouis en classe II (déchets ultimes)	<table border="1"> <tr> <td style="color: blue;">Enfouissement (CSDU II)</td> <td style="text-align: center;">=</td> </tr> </table>	Enfouissement (CSDU II)	=	L'action n'a pas ou peu d'impact sur les tonnages
Enfouissement (CSDU II)	=			

Rappel des volumes de déchets produits et traités par le Grand Lyon en 2006 :

Collecte : 511 106 tonnes

- Déchèteries : 100 199 tonnes
- Silos à verre : 21 034 tonnes
- Collecte sélective : 57 067 tonnes
- Ordures ménagères résiduelles : 332 791 tonnes

Nettoieement : 29 483 tonnes

- Ebouage : 10 984 tonnes
- Déchets issus des balayeuses : 8 414 tonnes
- Feuilles mortes : 739 tonnes
- Corbeilles de propreté : 2 152 tonnes
- Marchés, halles : 7 194 tonnes

Apports extérieurs traités par le Grand Lyon :

- Collectes privées DIB : 4 371 tonnes,
- Communes extérieures : 33 826 tonnes

Soit 578 786 tonnes de déchets traités par le Grand Lyon en 2006 dont **540 589 tonnes produits par le Grand Lyon.**

OBJECTIF 1 : Agir sur le gisement

L'évolution du gisement de déchets va conditionner le dimensionnement des installations de traitement et impacter le coût de gestion des déchets. Il est donc important de tenter de limiter par des actions de réduction à la source des déchets.

ACTION 1.1 : Réduction des déchets à la source

"Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit".

Des actions de réduction à la source peuvent prévenir l'apparition de déchets. Aussi, la Communauté urbaine doit lancer des actions de sensibilisation auprès de ses habitants pour promouvoir ces bonnes pratiques (compostage individuel (action 1.2), logo stop-pub...).



Autocollant "stop-pub" du Ministère de l'Environnement

La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) a formulé plusieurs propositions qui sont reprises dans la fiche action 1.1.A (actions externes au Grand Lyon) :

- Recenser les actions réalisées sur le territoire du Grand Lyon en matière de réduction à la source afin de **créer un centre de ressource pouvant servir de point d'information**,
- Adresser un questionnaire aux habitants,
- Mener des actions type "caddie intelligent" dans les grandes surfaces,
- Développer les recycleries au sein des déchèteries,
- Privilégier les échanges électroniques et les dossiers informatisés,
- Contrôler la distribution des journaux gratuits pour limiter les déchets au sol.

Dans le cadre des actions de limitation des gros producteurs de déchets non ménagers (action 2.1), des conseils sont d'ores et déjà donnés aux professionnels en matière de réduction des déchets à la source, et également d'optimisation du tri.

Afin de renforcer son discours, la Communauté urbaine devra se doter au préalable d'un plan de prévention interne pour démontrer son exemplarité en la matière (limitation des impressions et des photocopies, remplacement des bouteilles d'eau minérale par des carafes d'eau du robinet...), cf action 1.1.B (actions internes au Grand Lyon).

ACTION 1.2 : Extension du programme de compostage individuel

Le compostage individuel permet de détourner, dans la logique des conclusions du Grenelle de l'environnement, la partie fermentescible des ordures ménagères de la collecte par un compostage au domicile des habitants.

D'abord expérimentée en 2005 sur 5 communes tests (Charbonnières, Charly, Irigny, Sainte Foy-lès-Lyon et Tassin-la-Demi-Lune), l'opération a été progressivement étendue à l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine à partir de 2006.

La 1^{ère} phase d'extension a eu lieu en 2006-2007 et a concerné 16 communes (dont les 5 communes test), la 2^{ème} phase a lieu en 2007-2008 et concerne 25 communes et arrondissements, et la 3^{ème} phase aura lieu en 2008-2009 et concernera les 24 communes et arrondissements restants (voir carte page suivante).

Des actions de communication et d'éducation accompagnent le dispositif (interventions d'un spécialiste dans des réunions publiques et des formations, plaquettes d'information, panneaux d'exposition, composteur de démonstration...).

Le dispositif prévoit une participation du Grand Lyon à hauteur de 30 € remboursés au particulier sur présentation de la facture d'achat du composteur.

Impact de l'action sur les tonnages :	
Valorisation énergétique	↘
Valorisation matière	=
Enfouissement (CSDU II)	=



Composteur en bois

L'objectif est d'équiper fin 2009 13 % de l'habitat pavillonnaire, soit 13 300 composteurs. Cela représente une diminution estimée à 1 000 tonnes par an d'ordures ménagères détournées de la collecte. A cela se rajoute l'impact pédagogique de cette action sur les particuliers concernant la gestion de leurs déchets et plus particulièrement le tri.

Au delà de 2009 et jusqu'en 2015, cette l'opération pourrait être poursuivie pour atteindre 50 % de l'habitat pavillonnaire (+ 39 800 composteurs), soit une diminution attendue de 4 000 tonnes par an d'ordures ménagères détournées de la collecte.

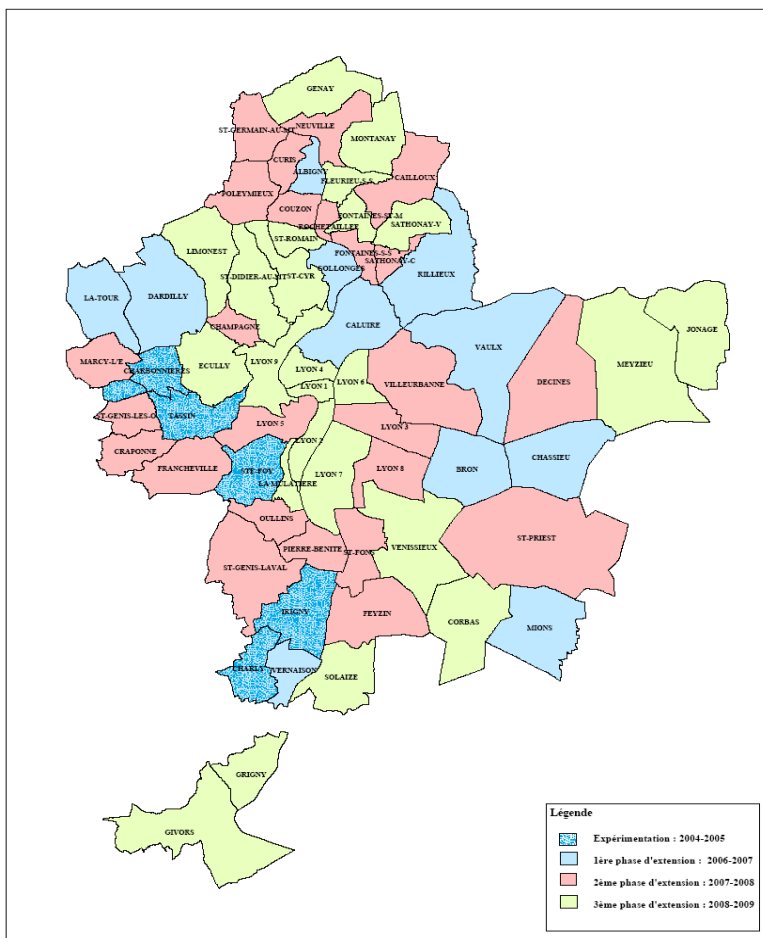
En septembre 2007, 52 % des communes et arrondissements ont été rencontrés (soit 34/65). Sur la 1^{ère} phase, 1029 composteurs ont été subventionnés sur les 3291 subventionnables, soit 31%. Cela représente environ 140 tonnes détournées par an.

Les actions de sensibilisation seront poursuivies et les modalités de remboursement aux particuliers simplifiées, avec une plus grande implication des communes afin d'atteindre les objectifs prévus fin 2009.

Dès qu'une commune aura atteint 80% de l'objectif de dotation en composteurs, sur la base d'une desserte de 13% de l'habitat pavillonnaire, l'objectif de desserte de 50% de l'habitat pavillonnaire pourra être engagé à la demande de la commune.

Impact financier :

Planning	Coûts directs	Coûts indirects	Coûts évités	Recettes
2005-2009	30€/composteur + sensibilisation = 0,535 M€	Gestion de l'action : 0,08 M€/an	Traitement = - 0,1 M€/an	Subvention Région Rhône Alpes = 0,044 M€
2010-2015	30€/composteur + sensibilisation = 1,4 M€	Gestion de l'action : 0,08 M€/an	Traitement = - 0,4 M€/an	



OBJECTIF 2 : Étudier le périmètre et le mode de financement du service de gestion des déchets

La définition du périmètre et du mode de financement du service de gestion des déchets permettra de fixer les limites du gisement de déchets à collecter et à traiter, et de maîtriser les coûts.

Aujourd'hui, sur les 1 000 000 de tonnes estimées de déchets non ménagers produits par les entreprises, les commerces, les artisans et les administrations du Grand Lyon, la Communauté urbaine collecte et traite environ 100 000 tonnes par an de Déchets Non Ménagers (DNM), soit un peu plus de 17% du volume global collecté et traité (578 786 T), et 30% des ordures ménagères (332 791 T).

La compétence de la Communauté urbaine comprend les déchets ménagers et les déchets assimilés. Ces derniers correspondent aux DNM présentés en même quantité et de même qualité que les déchets des ménages. Le volume disponible pour les ménages est de 840 litres par semaine (un bac de 140 litres collecté 6 fois par semaine).

ACTION 2.1 : Poursuite des actions auprès des gros producteurs en matière de réduction des Déchets Non Ménagers



Bacs de DNM

Dans l'attente de la définition du périmètre du service de gestion des déchets (action 2.2), des actions de limitation des gros producteurs de DNM, ayant une production supérieure à 4 000 litres par semaine, sont engagées depuis plusieurs années et seront poursuivies, à court terme, en particulier auprès des gros producteurs tels que les restaurants universitaires des CROUS et des communes, les établissements hospitaliers, la SNCF, la Poste, les chaînes d'hôtels ... Les négociations sont accompagnées de conseils sur la réduction à la source et le tri des déchets, sur la recherche de filières d'élimination et sur l'aide à la rédaction de cahiers des charges pour la collecte par des prestataires privés.

L'objectif visé est de détourner 6 000 tonnes par an de DNM de la collecte et du traitement entre 2007 et 2010.

Impact de l'action sur les tonnages :	
Valorisation énergétique	↘
Valorisation matière	=
Enfouissement (CSDU II)	↘

Point d'avancement :

- 2003-2005 : limitation de 254 gros producteurs => - 5 340 T/an ;
- 2006 : limitation à 2 500 L/semaine des batiments communaux des 55 communes ;
- 2007 : ville de Villeurbanne : - 1 160 T/an sur 50 batiments dont les écoles et l'Astrolabe ;
- 2007 : CROUS : - 540 T/an sur les restaurants universitaires et les batiments administratifs
- 2007-2010 : actions en cours sur les batiments SNCF, les archives municipales et les batiments administratifs de la ville de Lyon, les établissements médicaux, la Poste, les enseignes Petits Casinos et Speedy, les maisons de retraites ...

Impact financier :

Planning	Coûts directs	Coûts indirects	Coûts évités	Recettes
2007-2010	Sans objet	Gestion de l'action : 0,04 M€/an	En 2010 : Collecte = - 0,42 M€ Incinération = - 0,60 M€	Sans objet

ACTION 2.2 : Périmètre et financement du service de gestion des déchets

La définition du périmètre du service de gestion des déchets devra permettre de fixer la limite de prise en charge des Déchets Non Ménagers (DNM) au-delà d'un volume maximum à déterminer (840 L, 2 500 L ou 4 000 L par semaine). Les tonnages qui ne seraient plus collectés par le Grand Lyon pourraient être au minimum de 39 363 tonnes par an, selon le scénario retenu.

Producteurs de déchets non ménagers (source Prodiges - 2005)

	De 0 à 840 L	De 841 à 2500 L	De 2501 à 4000 L	À partir de 4001 L
Nb de producteurs privés	33 786	4 986	681	775
Nb de producteurs publics	3 970	1 451	391	713
Tonnage estimé (T/an)	20 821 T	24 373 T	9 295 T	39 363 T

Le mode de financement du service devra également être établi avec la mise en place ou non d'une redevance spéciale pour financer la gestion des DNM restants, ce qui impliquerait la création d'un service de gestion des facturations. Cette redevance spéciale pourrait être accompagnée d'une éventuelle exonération de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Selon le choix des producteurs de DNM de recourir ou non aux services de la Communauté urbaine, des tonnages supplémentaires pourraient ainsi être détournés de la collecte, voire du traitement.

Une étude financière et juridique est en cours et analyse 4 scénarios :

Scénario n°1 : Le Grand Lyon collecte les particuliers, les professionnels et les administrations jusqu'à 840 L/sem. Il ne collecte plus de déchets au-delà de cette limite. Le financement est assuré par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

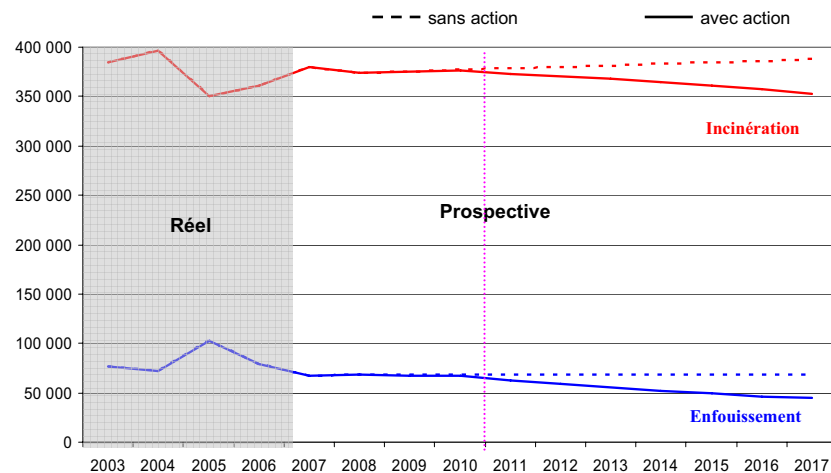
Scénario n°2 : Le Grand Lyon collecte les particuliers, les professionnels et les administrations jusqu'à 2500 L/sem. Il ne collecte plus de déchets au-delà de cette limite. Le financement est assuré par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Scénario n°3 : Le Grand Lyon collecte les particuliers jusqu'à 840 L/sem, et les professionnels et les administrations jusqu'à 2 500 ou 4 000 L/sem. Il ne collecte plus de déchets au-delà de cette limite. Le financement est assuré par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères jusqu'à 840 L/sem. et par une redevance spéciale pour les professionnels au-delà de 840L/sem.

Scénario n°4 : Le Grand Lyon collecte les particuliers jusqu'à 840 L/sem, et les professionnels et les administrations jusqu'à 2 500 ou 4 000 L/sem. Il ne collecte plus de déchets au-delà de cette limite. Le financement est assuré par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour les particuliers, et par une redevance spéciale pour les professionnels et les administrations qui sont exonérés de taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

A titre d'exemple, le diagramme suivant présente l'impact de l'action 2.2 sur la valorisation énergétique et l'enfouissement, en prenant comme scénario l'arrêt de la collecte au-delà de 4 000 litres par semaine, et la mise en place d'une redevance spéciale de 840 litres à 4 000 litres par semaine (Scénario 3) avec une mise en place en 2011. Dans cette hypothèse, on considère que les tonnages au-delà de 4 000 litres par semaine sont détournés vers des prestataires privés et ne sont pas traités par la Communauté urbaine. De même, pour les tonnages entre 840 et 4 000 litres par semaine, on considère que 40 % des producteurs choisissent la collecte et le traitement par un prestataire privé.

Impact de l'action sur la valorisation énergétique et l'enfouissement des déchets traités par le Grand Lyon dans le cas du scénario 3 avec une mise en place en 2011 :



La définition du périmètre du service de gestion des déchets permet de limiter la prise en charge des DNM, soit une diminution notable sur les capacités d'incinération et sur l'enfouissement.

Impact de l'action sur les tonnages :	
Valorisation énergétique	↓
Valorisation matière	=
Enfouissement (CSDU II)	↓

Le choix du scénario, ainsi que la date de sa mise en œuvre, devront intervenir en 2008, compte tenu de l'impact très important possible de cette action sur la collecte et le traitement des déchets (diminution de 39 363 T à 73 031 T par an).

Impact financier :

Planning	Coûts directs	Coûts indirects	Coûts évités	Recettes
2011	Gestion de la RS : Chiffrage en cours	Gestion de la RS : Chiffrage en cours	Gestion de la RS : Chiffrage en cours Minimum : - 4 M€	Sans objet

OBJECTIF 3 : Augmenter la valorisation matière

Pour répondre aux deux objectifs que sont la réduction de l'enfouissement et la limitation de la valorisation énergétique et conformément aux conclusions du Grenelle de l'environnement, il est nécessaire de développer la valorisation matière, et ce pour tous les types de déchets : collecte sélective, verre, déchets collectés en déchèterie, et aussi déchets du nettoyage.

ACTION 3.1 : Optimisation de la collecte sélective et du verre

Des actions d'optimisation de la collecte sélective ont permis de diminuer le taux de refus de tri de 48,5 % en 2003 à 31,6% en 2006 et 29% en 2007 (estimation). La collecte du verre connaît une augmentation régulière d'environ 1 à 2% par an. Pour la collecte sélective, l'objectif est d'atteindre un taux de refus de tri de 20 % d'ici 2012 et un ratio de 24 kg/hab/an pour le verre (contre 18 kg/hab/an en 2006) selon les objectifs fixés par Eco Emballage pour 2010.



Bac vert operculé

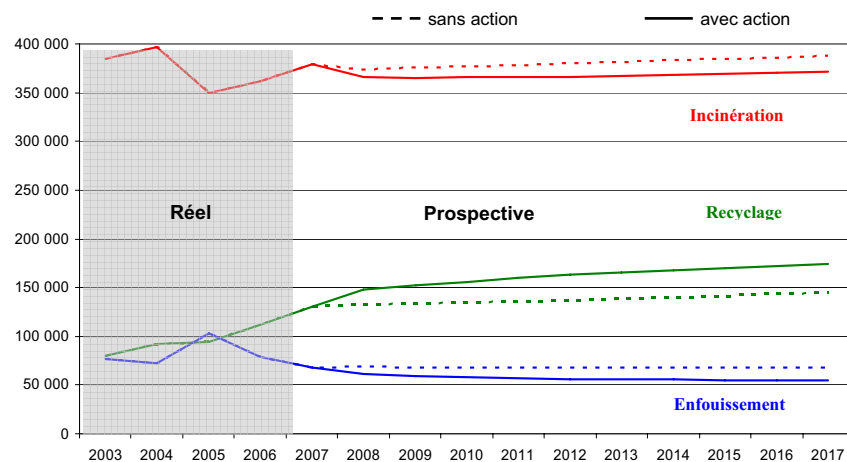
Nouveau silo à verre

Pour cela, la fréquence de collecte sélective va être doublée sur Lyon et Villeurbanne en 2009, les volumes de bacs verts seront augmentés pour les communes périphériques et 18 communes collectées en apport volontaire vont progressivement passer en porte à porte, à l'issue d'une analyse, secteur par secteur, de l'évolution des tonnages collectés et de la qualité de la collecte sélective (suivi du taux de refus de tri). Il convient, en effet, de noter que la collecte sélective en apport volontaire produit moins de tonnage que la collecte en porte à porte, mais de meilleure qualité et à moindre coût. Dans le même temps, entre 2008 et 2012, des actions d'optimisation, accompagnées de communication de proximité vont se poursuivre, après analyse des résultats actuels et attendus, en s'appuyant notamment sur le dispositif d'informatique embarquée (Galimède) qui équipera l'ensemble du parc de véhicules de collecte avant fin 2009. La communication sur la collecte du verre sera également renforcée et de nouveaux silos seront déployés (environ 200 par an et sur 4 ans).

Le gain attendu sur la quantité de matière recyclée est estimé à :

- + 13 000 T par an en doublant la fréquence de collecte sélective sur Lyon et Villeurbanne,
- + 2 000 T par an en passant 18 communes en collecte sélective en porte à porte,
- + 6 000 T en atteignant un taux de refus de tri de 20% en 2012,
- + 7 000 T de verre en 2010 (objectif Eco Emballages barème D 2005-2010) en renforçant la communication et en densifiant le réseau de silos à verre.

Impact de l'action sur la valorisation énergétique, la valorisation matière et l'enfouissement des déchets traités par le Grand Lyon :



Comme le montre le graphique ci dessus, l'optimisation de la collecte sélective et du verre permet d'augmenter de façon importante la valorisation matière et donc de diminuer d'autant la valorisation énergétique et l'enfouissement.

Impact de l'action sur les tonnages :	
Valorisation énergétique	↓
Valorisation matière	↑
Enfouissement (CSDU II)	↓

Impact financier :

Planning	Coûts directs	Coûts indirects	Coûts évités	Recettes
2008-2012 Collecte Sélective	Investissement Bacs : 1,5 M€ sur 3 ans Fonctionnement 2012 : Tri : + 3 M€/an	Gestion de l'action en interne	Traitement en 2012 : - 2,1 M€/an	Vente matériaux : + 0,88 M€/an en 2012 Soutien Eco Emb : + 2,3 M€/an
2008-2012 Verre	Investissement Silos : 0,88 M€ sur 4 ans Fonctionnement en 2010 : Traitement : + 0,23 M€/an	Optimisation : 0,3 M€/an	Traitement en 2010 : - 0,7 M€/an	Vente matériaux : + 0,13 M€/an Reversés à la Ligue du Cancer (3,20€/T)

ACTION 3.2 : Évolution des centres de tri

Le tri de la collecte sélective est actuellement effectué dans des centres de tri gérés par des entreprises privées dans le cadre de marchés publics.

A la suite de la consultation lancée en 2007, deux lots ont été définis (Nord et Sud de l'agglomération) au lieu de quatre précédemment. Deux centres de tri ont été retenus pour 4 ans, celui de Rillieux la Pape appartenant à la société Véolia et celui de Saint Fons appartenant à la société Nicollin, permettant de stabiliser les coûts de tri de manière significative.



Centre de tri

Afin de mieux anticiper les évolutions à venir et d'obtenir une meilleure concurrence entre les opérateurs, la Communauté urbaine souhaite s'orienter vers une maîtrise d'ouvrage publique d'au moins un centre de tri (sans préjuger du mode d'exploitation).

L'objectif est de mener une étude (technique, financière et juridique) en 2008 permettant de définir plusieurs scénarios et d'aboutir à une mise en œuvre fin 2011, date à laquelle le marché actuel de prestation de tri arrivera à échéance.

Impact financier :

Planning	Coûts directs	Coûts indirects	Coûts évités	Recettes
2011	Investissement : 12 M€ Fonctionnement : 3 M€/an	Sans objet	Sans objet	Collecte sélective

ACTION 3.3 : Poursuite du programme des déchèteries

La Communauté urbaine compte 17 déchèteries en 2007 (y compris les sites de Givors et Grigny) (voir carte ci-après).

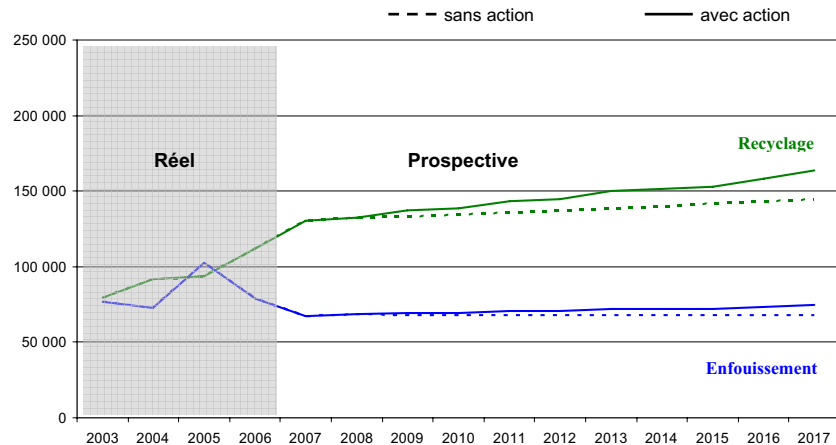
La fréquentation et les tonnages collectés sur ces déchèteries ne cessent de croître (1,4 millions d'entrées et 100 199 tonnes en 2006).

L'objectif est de construire, dans le cadre du plan d'actions, de nouveaux équipements pour atteindre 22 sites en 2017 et de réhabiliter les déchèteries existantes pour conserver un parc performant.

Des déchèteries doivent être construites à Caluire-et-Cuire et à Mions à court terme, et des terrains sont recherchés sur Lyon 3, Lyon 8, Feyzin.

Les déchèteries de Champagne-au-Mont-d'Or, Saint-Priest, Vénissieux, et Villeurbanne Nord vont être réhabilitées pour agrandir la surface disponible afin d'améliorer leur capacité de tri et l'évacuation des déchets.

Impact de l'action sur la valorisation matière et l'enfouissement des déchets traités par le Grand Lyon :

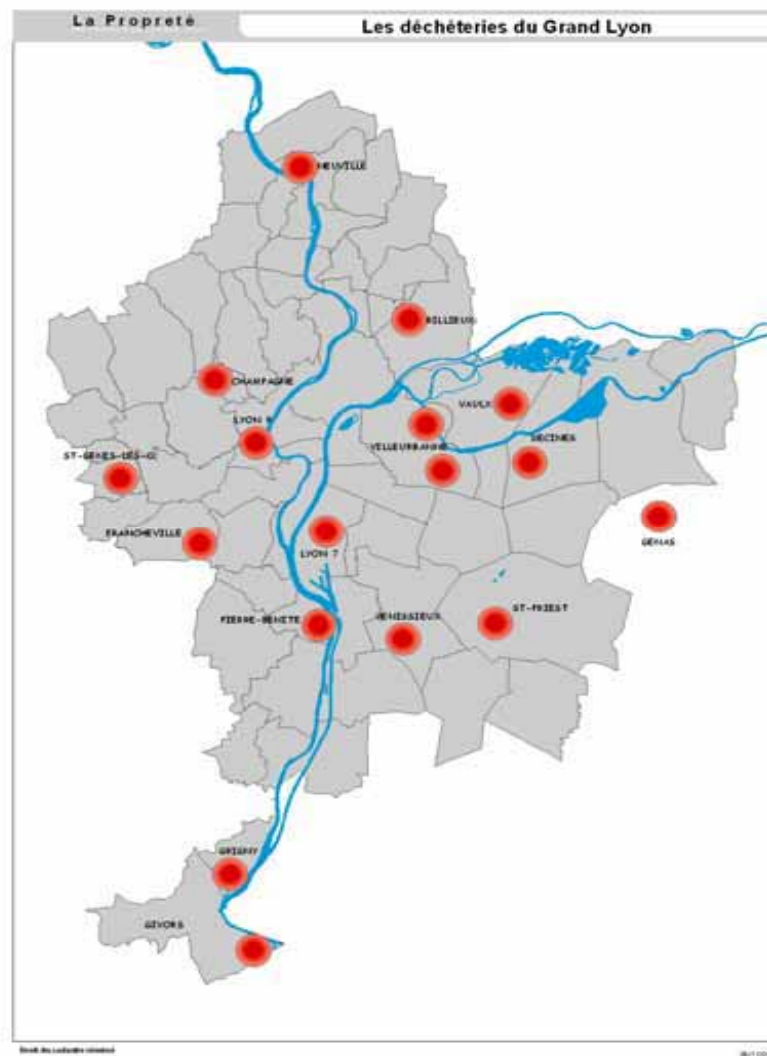


Le graphique ci dessus montre que le développement du parc de déchèteries et la réhabilitation des déchèteries existantes permet d'augmenter la quantité de déchets réceptionnés dans ces installations d'ici 2017.

Les tonnages attendus et estimés pour 2017 sont de :

- + 18 700 T recyclées,
- + 6 500 T enfouis (sans la mise en place de l'action 3.4).

Impact de l'action sur les tonnages :	
Valorisation énergétique	=
Valorisation matière	↗
Enfouissement (CSDU II)	↗



Impact financier :

Planning	Coûts directs	Coûts indirects	Coûts évités	Recettes
2007-2017	Pour + 5 déchèteries : Investissement : 8 M€ Fonctionnement : + 3,3 M€/an	Gestion de l'action en interne : non évaluée		Vente matériaux : compris dans fonctionnement Accès payants : + 0,1 M€/an

ACTION 3.4 : Extension de la valorisation matière en déchèterie

La valorisation des déchets collectés en déchèterie s'améliore au fil des ans.

En 2006, une filière de valorisation a été mise en place pour le bois. Les Déchets Dangereux des Ménages (DDM) sont désormais acceptés dans toutes les déchèteries (sauf Saint-Priest qui sera agrandie prochainement).

Deux recycleries ont été expérimentées sur les déchèteries de Lyon 9 et Villeurbanne Sud, afin de favoriser le réemploi d'objets, de favoriser l'emploi social et de détourner des déchets du traitement. Deux associations ont été volontaires pour cette expérimentation : le Foyer Notre Dame des Sans Abri et la Fondation de l'Armée du Salut.

Depuis le 1^{er} avril 2007, suite à la création d'une filière nationale, les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) sont triés en déchèteries pour être valorisés dans des installations agréées et mieux protéger l'environnement en traitant en filières spécialisées les produits dangereux.

L'objectif est de développer encore davantage la valorisation matière en déchèterie en favorisant la création d'autres recycleries, en recherchant de nouvelles filières (en particulier pour les plastiques, le plâtre et le textile), et en renforçant les filières existantes.

Le tri de nouveaux matériaux textile, plâtre et/ou plastique permettrait une augmentation de la quantité de déchets valorisés estimée à 6 500 tonnes par an à partir de 2008-2009.

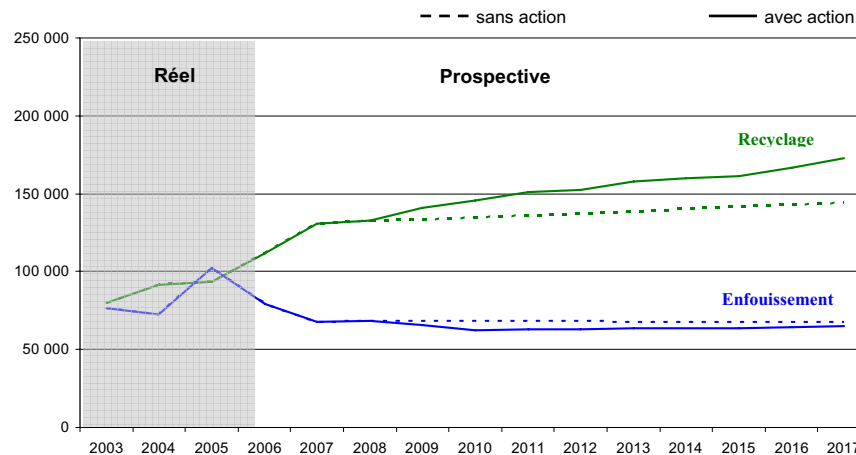


Déchets de plâtre

Impact de l'action sur les tonnages :	
Valorisation énergétique	=
Valorisation matière	↗
Enfouissement (CSDU II)	=

Le cumul de cette action avec l'action précédente (3.3 : Poursuite des programmes de déchèteries) permet d'accroître encore la part de déchets recyclés ou compostés (total des 2 actions estimé à + 27 500 tonnes par an), au détriment de l'enfouissement qui diminue légèrement (total des 2 actions estimé à - 2 500 tonnes par an).

Impact des actions 3.3 et 3.4 sur la valorisation matière et l'enfouissement des déchets traités par le Grand Lyon :



Impact financier :

Planning	Coûts directs	Coûts indirects	Coûts évités	Recettes
2008-2009 Tri nouveaux matériaux	Traitement : + 0,487 M€/an	Gestion de l'action en interne : non évaluée	Traitement en enfouissement : - 0,715 M€/an	Vente matériaux : compris dans coûts directs

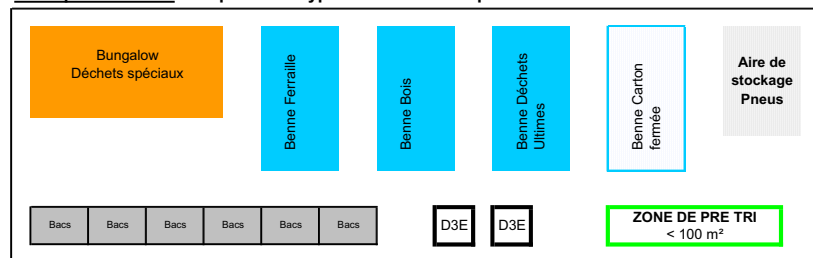
ACTION 3.5 : Valorisation des déchets d'ébouage et de balayage

En 2006, 830 tonnes de déchets de balayage et 1 800 tonnes de déchets d'ébouage (déchets issus du balayage manuel et dépôts sauvages laissés sur la voie publique) ont été valorisés. Les 16 800 tonnes restantes ont été enfouies en Centre de Stockage de Déchets Ultimes de classe II (CSDU II).

Dès 2007, des actions ont été menées pour accroître cette valorisation.

Pour les **déchets d'ébouage**, un tri est en train d'être mis en place dans les subdivisions depuis l'automne 2007. Les déchets ainsi triés seront apportés directement vers des filières de valorisation.

Principes retenus : Composantes types d'une zone de pré tri :



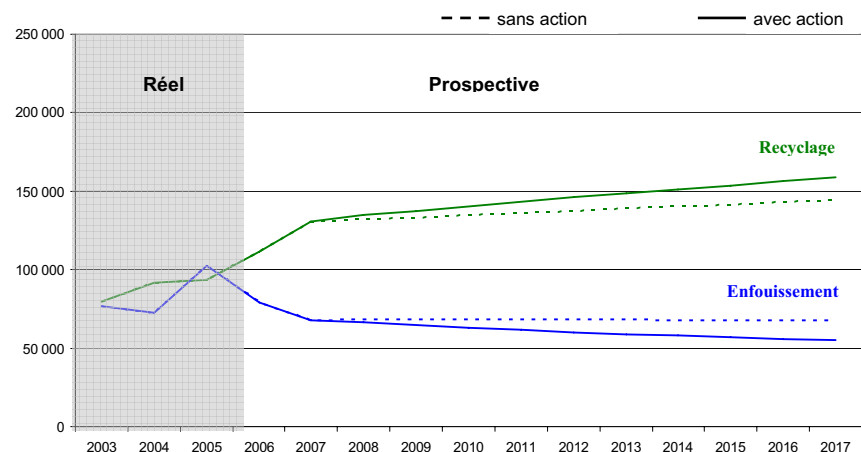
Pour les **déchets de balayage**, une étude est en cours afin de définir les aménagements à apporter à l'unité de Traitement des Produits de Curage (TPC) de la station d'épuration de Pierre-Bénite pour pouvoir accueillir la totalité des déchets de balayage. En l'état actuel, seul 10% de ces tonnages (830 T / 8400 T) peuvent être accueillis pour des raisons techniques.

L'objectif est de valoriser 8 000 tonnes (dont 1 500 T incinérés) d'ébouage par an dès 2008 et 8 000 tonnes de déchets de balayage après aménagement du TPC à Pierre Bénite.

Impact de l'action sur les tonnages :	
Valorisation énergétique	=
Valorisation matière	↗
Enfouissement (CSDU II)	↘

La valorisation des déchets de balayage et d'ébouage permet d'augmenter la valorisation matière et donc de diminuer l'enfouissement. *Graphique ci dessous.*

Impact de l'action sur la valorisation matière et l'enfouissement des déchets traités par le Grand Lyon :



Impact financier :

Planning	Coûts directs	Coûts indirects	Coûts évités	Recettes
2008-2009 Valorisation Ebouage	Investissement : 0,36 M€ Traitement : + 0,15 M€/an	Gestion de l'action en interne : non évaluée	Traitement en enfouissement : - 0,88 M€/an	Vente matériaux : compris dans fonctionnement déchèteries
2015 Valorisation balayage	Investissement : 2,3 M€ Traitement : + 0,64 M€/an	Gestion de l'action en interne : non évaluée	Traitement en enfouissement : - 0,88 M€/an	Sans objet

OBJECTIF 4 : Adapter le service aux besoins et situations nouvelles

Le service de collecte des déchets doit pouvoir s'adapter aux techniques émergentes et être optimisé au plus près des réalités du terrain, pour accroître son efficacité, dans le cadre d'une maîtrise des coûts et de la fiscalité (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères TEOM).

ACTION 4.1 : Ajustement des fréquences de collecte des ordures ménagères

Les fréquences de collecte des ordures ménagères varient de 1 à 6 fois par semaine sur le territoire de la communauté urbaine. L'objectif est d'ajuster cette fréquence au type d'habitat, et non plus aux limites communales, afin de configurer au mieux le service rendu en fonction des besoins réels des habitants.

Cette action sera réalisée à partir de 2008, après démarrage du nouveau marché de collecte au 15 décembre 2007. Sur les secteurs ciblés, des études de terrain seront menées en collaboration avec les communes concernées, afin de vérifier et/ou d'ajuster la dotation en bacs d'ordures ménagères et de collecte sélective. Lors de la modification de fréquence de collecte, des actions de communication de proximité seront lancées auprès des habitants.

Une économie est attendue sur les coûts de collecte, grâce à la réorganisation des circuits. Son niveau sera à préciser en 2008 et 2009 en fonction des premiers résultats de mise en œuvre des études ciblées d'optimisation de la collecte, en lien notamment avec le développement du projet Galimède d'informatisation des véhicules de collecte.

ACTION 4.2 : Étude de nouveaux modes de collecte

La Communauté urbaine doit rester attentive aux nouveaux modes de collecte qui peuvent permettre d'optimiser le service de collecte des déchets et éventuellement diminuer des coûts.

Etude sur la collecte pneumatique :

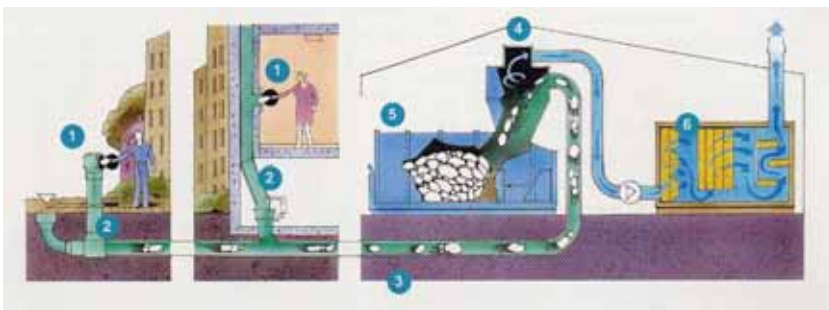


Schéma de fonctionnement de la collecte pneumatique

Dans le cadre du projet urbain du Carré de Soie, une étude de faisabilité est menée sur la **collecte pneumatique** (système de collecte par aspiration au moyen d'un réseau de tuyaux souterrains : voir schéma ci-dessus), pour définir les contraintes techniques, les coûts de mise en place et d'entretien, et les gains attendus. L'objectif est de déterminer en 2008 s'il est pertinent d'installer ce système et de définir les possibilités éventuelles d'extension sur d'autres sites.

Impact financier : selon la première étude avec une implantation sur **500 ha** :

Planning	Coûts directs	Coûts indirects	Coûts évités
2011-2025	Investissement : 19 à 25 M€ Fonctionnement : 0,6 M€ en 2025 Coût /T amortissement compris : 227 à 277 €/T		

selon la première étude avec une implantation sur **30 ha** :

Planning	Coûts directs	Coûts indirects	Coûts évités
2011-2025	Investissement : 5,8 à 8 M€ Fonctionnement : 0,217 à 0,226 M€ en 2025 Coût /T amortissement compris : 189 à 235 €/T		

Expérimentation des silos enterrés :

Suite à l'expérimentation positive de **silos enterrés et semi-enterrés** pour la collecte des ordures ménagères, la collecte sélective et le verre, sur un quartier de Rillieux-la-Pape, la Communauté urbaine va implanter ce système dans le cadre de zones de réaménagement d'espaces ou de restructuration de centres urbains denses, en partenariat avec les aménageurs et les bailleurs sociaux. Une convention stipule le partage des coûts, des prestations liées et des responsabilités entre les différents intervenants. 20 silos ont déjà été implantés jusqu'ici.

D'ores et déjà, un **objectif d'implantation de 150 nouveaux silos enterrés sur 4 ans est fixé** (entre le 03/2007 et le 03/2011 : 50 silos pour les ordures ménagères, 50 silos pour la collecte sélective, 50 silos pour le verre).



Silos enterrés

Impact financier :

Planning	Coûts directs	Coûts indirects	Coûts évités	Recettes
Jusqu'en 2011	Investissement : 0,9 M€ pour 150 silos	Gestion de l'action : 0,04 M€/an	Sans objet	

ACTION 4.3 : Règlement d'élimination des déchets

La collecte des ordures ménagères est régie par des arrêtés municipaux obsolètes et différents d'une commune à l'autre. Un règlement communautaire de collecte et d'élimination des déchets était donc nécessaire pour clarifier les modalités de collecte et de traitement des ordures ménagères.

Ce dossier a été présenté aux conférences locales des maires en 2007. Il a reçu l'avis favorable du pôle proximité du 4 juin 2007 et des pôles environnement et finances du 12 juin 2007, ainsi que du groupe de travail "déchets" de la commission consultative des services publics locaux du 13 juin 2007.

Ce document a été soumis au Conseil communautaire le 12 novembre 2007, afin qu'il soit intégré dans le nouveau marché de collecte qui sera opérationnel au 15 décembre 2007. Chaque commune sera invitée à délibérer pour adopter le règlement communautaire.

Il est prévu d'éditer en 2008 une plaquette d'information à destination des communes, des habitants et des bailleurs afin de rappeler, de manière simple, les règles de fonctionnement de la collecte des déchets et de leur traitement.

OBJECTIF 5 : Optimiser les flux et le traitement des déchets

Le plan d'actions 2007-2017 vise à appréhender le traitement des déchets de façon globale, en instaurant une gestion transversale permettant d'orienter les flux de déchets issus de modes de collecte différents dans les filières de traitement les mieux adaptées.

ACTION 5.1 : Gestion et pilotage des flux

Actuellement, l'organisation de la gestion des flux de déchets est trop cloisonnée. L'objectif est de gérer les flux dans leur globalité, afin de les envoyer dans la filière de traitement la plus adaptée en fonction des caractéristiques des déchets et des disponibilités des installations, et donc de **limiter le recours à l'enfouissement**.

Ce pilotage, très fin et quotidien, nécessite un suivi précis des flux de déchets collectés et entrant dans les différentes installations de traitement. Il devra s'appuyer sur les outils informatiques existants (centralisation des tonnages, gestion des bacs) et en cours de développement (projet Galimède d'informatique embarqué, système d'information géographique...)

Impact de l'action sur les tonnages :	
Valorisation énergétique	↗
Valorisation matière	=
Enfouissement (CSDU II)	↘

Impact financier :

Planning	Coûts directs	Coûts indirects	Coûts évités	Recettes
2008-2009	+ d'incinération Cf action 5.3	Gestion de l'action : 0,12 M€/an	- d'enfouissement Cf action 5.3	

ACTION 5.2 : Optimisation des capacités d'incinération existantes

En 2007, les usines d'incinération de la Communauté urbaine ont une capacité comprise entre 370 000 et 395 000 tonnes. Les variations de production de déchets et du pouvoir calorifique des déchets, ainsi que les arrêts techniques expliquent cette fluctuation.

La presse à balles (action 5.3.), de même que le développement de la coopération avec les EPCI limitrophes (action 5.4), permettront de lisser les flux de déchets.

Pour l'usine de Lyon Nord, un nouvel avenant au contrat de délégation de service public a été signé avec un engagement de prise en charge d'un tonnage minimum annuel (restaurant une capacité d'au moins 145 000 T/an) par le délégataire, pour limiter le recours à l'enfouissement (soit **5 000 T à 10 000 T/an** en moins à déléster).

Pour l'usine de Lyon Sud, une étude pour rechercher des améliorations techniques du process sera lancée en 2008 afin de limiter le vieillissement prématuré des installations.

Impact de l'action sur les tonnages :	
Valorisation énergétique	↗
Valorisation matière	=
Enfouissement (CSDU II)	↘

Impact financier :

Planning	Coûts directs	Coûts indirects	Coûts évités	Recettes
2008-2009		Gestion de l'action	Enfouissement : - 0,55 M€/an minimum	

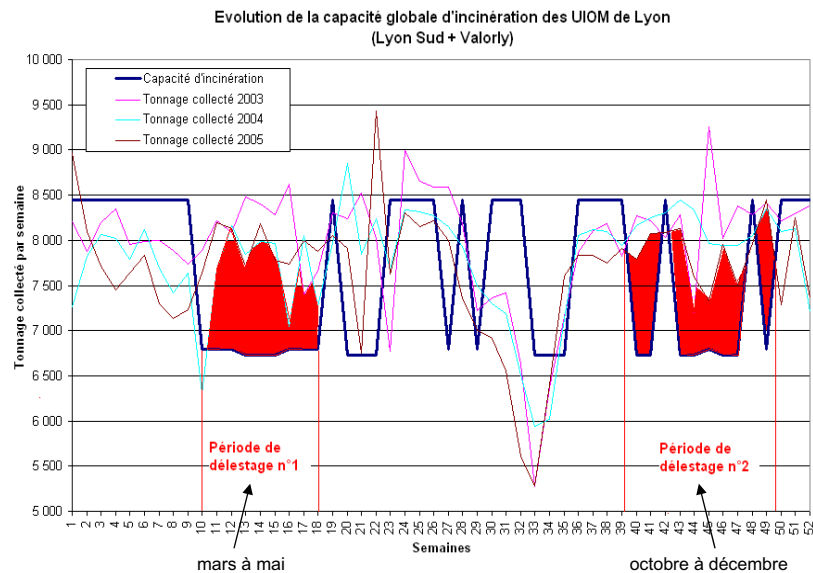
ACTION 5.3 : Création d'une plateforme logistique

La plateforme logistique sera un outil important de la gestion des flux.

L'étude pour l'installation d'une **presse à balles** est en cours. Lors d'apports de tonnages d'ordures ménagères dépassant notre capacité d'incinération, elle permettra de stocker temporairement ces déchets en balle et de les incinérer ultérieurement.

Cela permettra de lisser ces pics dans les usines d'incinération et évitera le délestage en centre d'enfouissement.

Le graphique suivant montre les évolutions de production de déchets comparées aux fluctuations des capacités d'incinération :



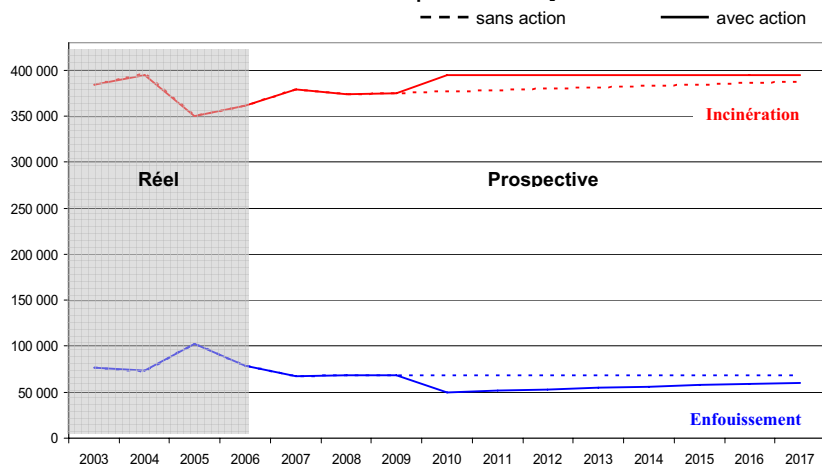
L'étude pour l'installation d'un **broyeur** est également en cours. Il permettra de broyer puis d'incinérer des encombrants et des déchets d'ébouage actuellement enfouis.

L'objectif annuel est de détourner **15 000 T** d'ordures ménagères par an, **12 000 T** d'encombrants et **1 500 T** de déchets d'ébouage de l'enfouissement par an pour les incinérer à partir de 2010-2012 (action 3.5).

Impact de l'action sur les tonnages :	
Valorisation énergétique	↗
Valorisation matière	=
Enfouissement (CSDU II)	↘

Le graphique ci dessous montre que l'action combinée de la presse à balles et du broyeur permet d'incorporer d'importants tonnages de déchets en valorisation énergétique (environ 7 500 à 24 500 T estimés pour 2017) au détriment de l'enfouissement. Les tonnages incinérés sont plafonnés à la capacité maximale des usines d'incinération (395 000 T).

Impact de l'action sur la valorisation énergétique et l'enfouissement des déchets traités par le Grand Lyon :



Impact financier :

Planning	Coûts directs	Coûts indirects	Coûts évités	Recettes
2011 Presse à balle Broyeur	Investissement : 10 M€ Fonctionnement : 0,5 M€/an Traitement : + 3,1 M€/an	Gestion de l'action	Traitement en enfouissement : - 3,1 M€/an	

ACTION 5.4 : Développement de la coopération avec des territoires voisins

La gestion des déchets dépasse largement les frontières de la Communauté urbaine et doit se concevoir sur des territoires plus étendus, au-delà du seul département du Rhône, compte tenu de la réalité des bassins de vie des populations, de l'interpénétration des territoires et de l'exiguïté du département.

En particulier, compte tenu de la difficulté pour toutes les collectivités d'implanter de nouveaux sites de traitement, et du fait de la lourdeur des investissements, il paraît opportun de réfléchir ensemble à de possibles échanges de capacités de traitement (par exemple, incinération contre enfouissement).

Pour cela, un partenariat a été initié entre la Communauté urbaine de Lyon, le SITOM Nord-Isère (Bourgoin-Jaillieu), ORGANOM (Bourg-en Bresse) et le SYTRAIVAL (Villefranche-sur Saône). La charte de coopération a été adoptée par les instances de décision de chacun des établissements publics, en particulier par le conseil communautaire du 24 septembre 2007 pour le Grand Lyon.

L'objectif est de pouvoir mener des études conjointes et de réfléchir à une stratégie de gestion globale des déchets

Le SITOM Nord-Isère a d'ailleurs répondu au marché lancé par la Communauté urbaine pour l'incinération de 8 000 à 15 000 tonnes de déchets par an. Pour un coût de 92 € la tonne (prix renégocié à la baisse en 2007), c'est une alternative à l'enfouissement en cas de saturation des usines d'incinération de la Communauté urbaine. De plus, les fours de cette nouvelle usine sont adaptés pour incinérés des déchets à fort pouvoir calorifique.

Impact de l'action sur les tonnages :	
Valorisation énergétique	↗
Valorisation matière	=
Enfouissement (CSDU II)	↘

Impact financier :

Planning	Coûts directs	Coûts indirects	Coûts évités	Recettes
2008	Traitement + transport : + 1,016 M€		Enfouissement : - 0,88 M€/an	

CHARTRE DE COOPÉRATION POUR LA VALORISATION DES DECHETS COVADE

ENTRE

- ↳ LE GRAND LYON
- ↳ SYNDICAT - ORGANOM
- ↳ SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DU NORD ISERE – SITOM NI
- ↳ SYNDICAT MIXTE BEAUJOLAIS DOMBES - SYTRAIVAL

OBJECTIF 6 : Anticiper sur les futurs moyens de traitement

Actuellement, la valorisation énergétique est le mode de traitement majoritaire des déchets pris en charge par la Communauté urbaine. Or, les usines d'incinération étant actuellement à moitié de leur vie, il est nécessaire d'anticiper dès maintenant les futurs moyens de traitement qui seront à mettre en œuvre.

ACTION 6.1 : Étude prospective

La réflexion sur la gestion des déchets à long terme doit englober les évolutions de population, de comportement de consommation, ainsi que les impacts des actions stratégiques mises en œuvre par la collectivité et vues précédemment, afin de configurer au plus juste les capacités de traitement nécessaires.

Aussi, un outil de simulation des évolutions de tonnages a été développé afin de mesurer les impacts des actions du plan 2007-2017 et d'identifier les besoins pour les différentes filières de traitement.

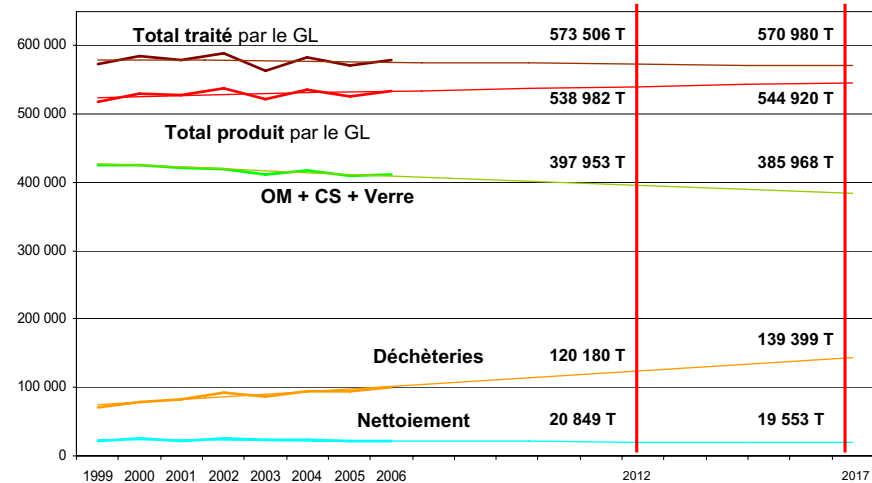
Cet outil s'appuie sur des hypothèses en terme d'évolution de la population et d'évolution du gisement de déchets produits par les habitants.

La **première hypothèse** porte sur l'**évolution du gisement de déchets**. Elle prend comme point de départ l'évolution réelle du gisement de 1999 à 2006 et l'élargit de façon tendancielle aux années 2007-2017.

Implicitement cette hypothèse prend en compte l'évolution réelle de la population et des quantités de déchets produits par habitant.

Le graphique suivant illustre le résultat obtenu :

Hypothèse 1 : Évolution du gisement 1999-2006 : scénario tendanciel 2007-2017



NB : ne tient pas compte de l'intégration de Givors Grigny (répercussion sur les tonnages connu qu'en 2008).

La **seconde hypothèse** porte sur l'**évolution de la population**. Deux types de données sont exploités :

- les **données du SCOT** : qui, à partir de l'observation de l'évolution de la population ces dix dernières années et ces 3 dernières décennies, prévoit une évolution de la population de l'agglomération lyonnaise de 1999 à 2030 comprise entre + 0,08% et + 0,50 % par an, soit :

	1999	2006	2012	2017
Hypothèse base	1 167 532	1 174 086	1 179 828	1 184 649
Hypothèse haute	1 167 532	1 209 014	1 245 741	1 277 197

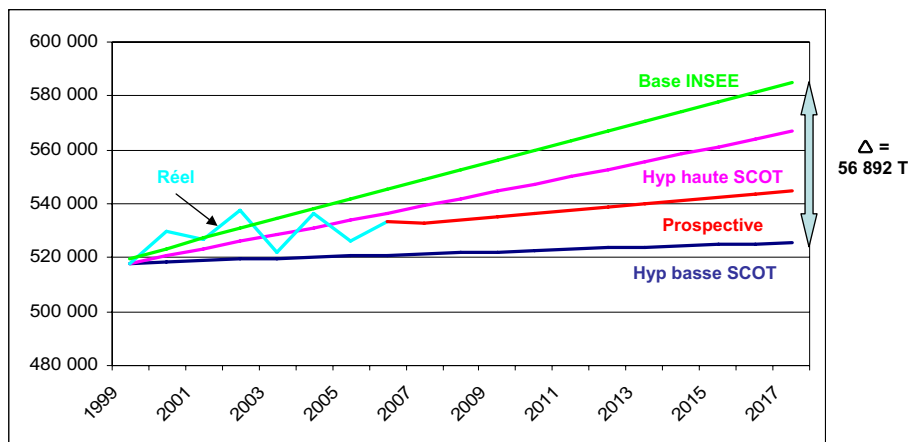
- les **données de l'INSEE** : qui, à partir de statistiques, du recensement complet de 1999 et de recensements partiels effectués chaque année, prévoit une évolution de la population de l'agglomération lyonnaise comme suit :

1999	2000	2005	2010	2015	2020
1 167 532	1 174 653	1 223 783	1 266 874	1 296 051	1 314 741

A partir de l'évolution de la population et d'un ratio de production de déchets constant (année de référence : 1999 : 444 kg/hab/an), il est intéressant d'observer l'évolution des tonnages produits par les habitants du Grand Lyon. Les courbes verte, rose et bleue du graphique ci-dessous représentent cette évolution.

Sur ce même graphique, sont superposés l'évolution réelle des tonnages de 1999 à 2006 (en bleu clair) et l'évolution tendancielle 2007-2017 de l'hypothèse 1 (en rouge).

Hypothèse 2 : Tonnages produits par le Grand Lyon selon l'évolution de la population



En conclusion, les deux hypothèses montrent que l'évolution de la population est un critère pertinent et suffisant pour l'étude prospective des impacts en terme de tonnages des différentes actions.

A partir de cet outil de simulation des évolutions de tonnages, il a été mesuré l'impact des actions engagées, à engager ou à l'étude, et identifier les besoins pour les différentes filières de traitement (Cf. Graphiques sur les actions ayant un impact significatif sur les tonnages).

ACTION 6.2 : Mise en place de projets de recherche et développement sur le traitement

La réflexion stratégique doit également être ouverte aux modes de traitement émergents afin d'étudier la possibilité de leur intégration dans les circuits de traitement existants.

Une veille technologique doit donc être menée pour analyser les avantages et inconvénients de chaque traitement (tri mécano-biologique, méthanisation...), et pour étudier les impacts techniques et financiers d'une éventuelle transposition au contexte local ou dans le cadre de la coopération à développer avec les EPCI limitrophes.

Des projets de recherche et développement vont également être développés avec des universités et des entreprises afin d'étudier de nouveaux traitements adaptés aux problématiques de la Communauté urbaine.

Impact financier :

Planning	Coûts directs	Coûts indirects	Coûts évités	Recettes
2008-2009	Etudes : à évaluer			

ACTION 6.3 : Devenir des usines d'incinération

Les deux usines d'incinération de la Communauté urbaine sont à moitié de leur vie. En fonction des résultats de l'étude prospective, des projets de recherche et développement sur le traitement et de la coopération avec les territoires voisins, il conviendra d'étudier le devenir des usines d'incinération dès 2008 ou 2009.

Impact financier :

Planning	Coûts directs	Coûts indirects	Coûts évités	Recettes
2008-2009	Etudes : à évaluer			

Pour information : coût d'une usine d'incinération neuve évalué à 200 M€

ACTION 6.4 : Recherche de nouvelles capacités d'élimination

L'un des objectifs majeurs du plan d'actions stratégique est de limiter au maximum l'enfouissement des déchets. Cependant, il subsiste toujours une fraction résiduelle et l'enfouissement peut également être conçu comme un stockage temporaire dans le cadre de la mise en balles des ordures ménagères.

Il est donc nécessaire de poursuivre les études de recherche de sites de stockage de déchets ultimes, en intégrant les réflexions menées dans le cadre de la coopération avec les autres collectivités voisines.

Impact financier :

Planning	Coûts directs	Coûts indirects	Coûts évités	Recettes
2008-2009	Etudes : à évaluer			

Pour information : coût d'un centre d'enfouissement évalué entre 15 et 30 M€

MISE EN PERSPECTIVE DU PLAN D' ACTIONS 2007-2017

Comme nous l'avons vu précédemment, l'action 6.1 a permis de développer un outil de simulation de l'évolution de tonnages de déchets produits par les habitants du Grand Lyon et ainsi de mesurer les impacts des actions de la stratégie et d'identifier les besoins pour les différentes filières de traitement. Cet outil s'appuie sur des hypothèses en terme d'évolution de la population et d'évolution du gisement de déchets produits par les habitants.

Cet outil permet également de voir, en fonction des différentes actions engagées ou à engager, si les objectifs que s'est fixé le Grand Lyon mais également ceux fixés par nos différents partenaires sont atteints.

1. Les objectifs

1.1. Objectifs institutionnels

Différents organismes ont énoncé des objectifs en terme de gestion des déchets :

- le **Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)** : Dans son discours aux Assises nationales des déchets en septembre 2005, Nelly OLIN a fixé des objectifs de réduction des quantités d'**ordures ménagères** orientées vers l'**enfouissement** ou l'**incinération** à **250 kg** par habitant et par an d'ici 5 ans (2010), et à **200 kg** par habitant et par an d'ici 10 ans (2015). Les déchets collectés en déchèteries, la collecte sélective et les déchets non ménagers collectés en mélange avec les ordures ménagères ne sont pas pris en compte dans ce calcul. Sont donc retenus les ordures ménagères stricto sensu et les refus de tri.

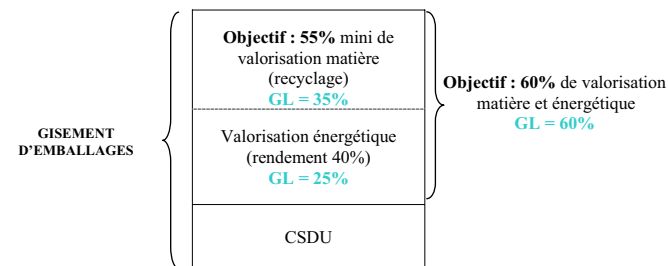
En 2006, sur la base du rapport annuel sur les déchets et avec la population INSEE 2005, le ratio d'ordures ménagères enfouis et incinérés par le Grand Lyon est de 232 kg/hab/an (sur 430 kg/hab/an produits en 2005).

- **Eco-Emballages** : Dans le cadre du barème D, les objectifs à atteindre pour la **collecte sélective** en 2010 sont de **66,74 kg par habitant et par an**, dont 30 kg pour les journaux et le papier, 24 kg pour le verre, 8,7 kg pour le carton, 3 kg pour les flacons plastiques, 1 kg pour l'acier et 0,04 kg pour l'aluminium (hors déchèteries et machefers).

En 2006, le rapport annuel sur les déchets indique que le ratio de collecte sélective du Grand Lyon est de 52,3 kg/hab/an, dont 25,24 kg pour les journaux et le papier, 18 kg pour le verre, 6,56 kg pour le carton, 1,86 kg pour les flacons plastiques, 0,594 kg pour l'acier et 0,037 kg pour l'aluminium.




- **l'Union Européenne** : Selon la Directive Européenne 2004/12/CE, en 2008, les États membres devront atteindre **60 % de valorisation matière et énergétique** dont **55 à 80 % de recyclage** sur le **gisement d'emballages**. Sur le Grand Lyon le gisement d'emballages est estimé à 88,9 kg par habitant et par an.

En 2006, pour le Grand Lyon et sur la base du rapport annuel sur les déchets, la valorisation matière (recyclage) des emballages a atteint 35% tandis que la valorisation énergétique 25%, ce qui porte la valorisation matière et énergétique à 60%.



1.2. Rappel des objectifs de la Communauté urbaine

Dans le cadre stratégique de la politique de gestion des déchets adopté le 12 décembre 2006, la Communauté urbaine a énoncé des **objectifs** en terme de **traitement des déchets produits** sur son territoire :

- **Réduction de la valorisation énergétique.** 
- **Augmentation de la valorisation matière,** 
- **Diminution de l'enfouissement,** 

2. Mise en perspective des actions de la stratégie de gestion des déchets

Les différentes actions du plan 2007-2017 ont été décrites précédemment de façon indépendante les unes des autres. Or, il est plus pertinent de les appréhender dans un cadre général et au travers d'un scénario combinant plusieurs actions.

2.1. Actions structurelles

De nombreuses actions n'ont pas ou peu d'impact sur l'évolution des quantités de déchets, mais ne sont pas moins indispensables à la stratégie globale et à la réalisation des autres actions.

La réduction à la source, qui se base surtout sur des démarches de sensibilisation de la population, a un impact difficile à quantifier et souvent perceptible sur le moyen et le long terme, comme tout changement comportemental. Elle reste cependant la base intangible de toute politique de gestion des déchets.

L'adoption d'un règlement d'élimination des déchets est également un postulat de départ en constituant un socle réglementaire pour l'ensemble du service de collecte et de traitement des déchets.





L'adaptation du service de collecte, par l'ajustement de ses fréquences et par l'étude de nouvelles techniques, fait aussi partie de la gestion globale des déchets, mais vient en amont du traitement.

Les études prospective et de recherche et développement contribuent à anticiper les évolutions des gisements de déchets et des filières de traitement.

2.2. Scénario de simulation des tonnages à partir des actions opérationnelles envisagées

Les actions opérationnelles influent directement sur les tonnages produits et traités par la Communauté urbaine. Dans le scénario suivant, le graphique illustre les variations des tonnages dans chaque filière de traitement en fonction des actions mises en place et en tenant compte des évolutions prévisionnelles de population (Cf. action 6.1).

La légende employée est la suivante :

	Capacités d'incinération (haute et basse)
	Valorisation énergétique
	Valorisation matière
	Enfouissement (CSDU II)

Comme indiqué dans l'action 5.2, en 2007, la capacité théorique des usines d'incinération de la Communauté Urbaine varie entre 370 000 et 395 000 tonnes : sur les graphiques, deux lignes parallèles de couleur marron représentent les capacités haute et basse d'incinération.

PLAN D' ACTIONS 2007-2017 : mise en perspective

Ce scénario permet de connaître les impacts du plan d'action 2007-2017 en prenant en compte les actions suivantes :

Actions opérationnelles prises en compte :

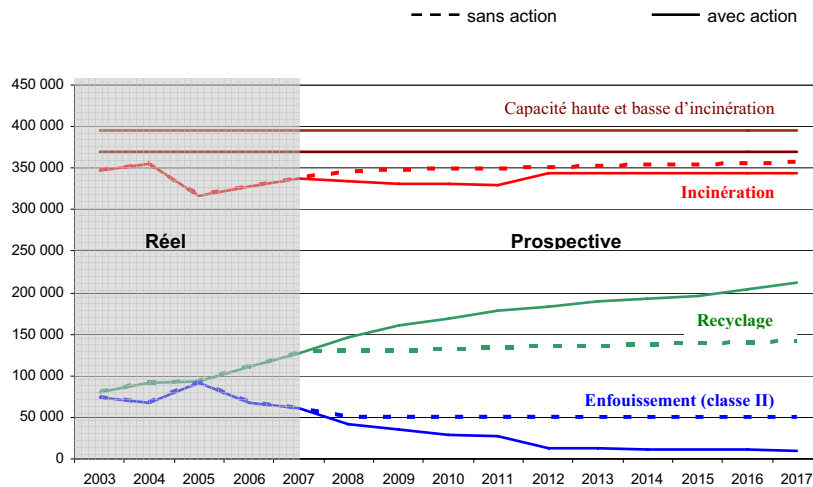
- Compostage individuel porté à 13% de l'habitat pavillonnaire,
- Limitation des gros producteurs,
- Optimisation de la collecte sélective :
 - Augmentation de la fréquence de collecte sur Lyon et Villeurbanne en 2009,
 - Passage en porte à porte sur 18 communes, actuellement en point d'apport volontaire, à partir de 2009,
 - Refus de tri à 20%,
- Optimisation de la collecte du verre,
- Augmentation du nombre de déchèteries (objectif : 22),
- Augmentation de la valorisation :
 - En déchèteries : tri du plâtre, du textile ...
 - Des déchets du Nettoiement : déchets de balayeuses et tri des déchets d'ébouage
- Mise en place d'un stock tampon d'ordures ménagères (presse à balles) en 2011,
- Mise en place d'un broyage pour les encombrants et l'ébouage en 2011.

L'action 2.2 sur le périmètre et le financement du service de gestion des déchets n'a pas été prise en compte, car à l'heure actuelle, les coûts directs, indirects et évités et les recettes ne sont pas connus. Les impacts sur les tonnages mais surtout financiers étant importants, il est nécessaire d'attendre le rendu de l'étude engagée, prévu pour le premier trimestre 2008 avant d'envisager d'intégrer cet élément dans le scénario.

Simulation graphique :

Le graphique suivant illustre l'impact de ce scénario sur l'évolution des filières de traitement et les gains attendus en 2017, dans l'hypothèse où les objectifs de chaque action seraient atteints (courbe en trait continu), comparé à une évolution des tonnages sans poursuite des actions en cours et sans engagement d'actions nouvelles (courbe en trait discontinu).

Impact des actions sur l'évolution des tonnages de déchets produits par le GL



Impact du scénario sur les tonnages :	
Valorisation énergétique	↘
Valorisation matière	↗
Enfouissement (CSDU II)	↘

Impact en 2017 par rapport à une évolution sans action :

- 11 000 T incinérées
- + 69 000 T valorisées
- 38 000 T enfouies

Atteinte des objectifs :

Le tableau suivant permet de suivre l'évolution des indicateurs institutionnels ainsi que ceux du Grand Lyon, évoqués précédemment.

Type de déchets	Unité	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2015	2017	
OM + refus de tri	kg/hab/an	235	234	221	216	212 Obj : 250	208	206	204 Obj : 200	200	😊
CS recyclés + Verre	kg/hab/an	52,3	52	64	67	68 Obj : 66,7	72	73	75	77	😊
Emballages recyclés	%	35%	40%	48% Obj : 55 %	50%	51%	54%	55%	58%	60%	😊
Emballages valorisés	%	60%	64%	69% Obj : 60 %	70%	70%	72%	73%	75%	76%	😊
Part recyclée *	T	119 335	133 877	151 497	163 674	170 104	180 135	184 481	195 200	207 700	😊
Part enfouie	Classe I	7 757	6 730	6 629	6 538	6 480	6 448	6 671	6 599	6 553	😊
	Classe II	68 062	60 678	41 826	35 930	30 501	27 077	11 935	10 041	9 893	😊
	Classe III	26 242	25 543	30 059	31 490	31 490	33 240	33 240	34 989	38 488	😊
Part incinérée	T	327 063	336 500	331 466	326 907	323 988	322 388	333 547	329 963	327 641	😊
=> Vide de four	T	55 437	46 000	51 034	55 593	58 512	60 112	48 953	52 537	54 859	😊
Machefers	T	77 020	77 395	76 237	75 189	74 517	74 149	76 716	75 891	75 357	😊

* Recyclage issu de la CS + Compostage + Recyclage issu des mâchefers
Classe I : REFIOM ; Classe II : déchets ultimes ; Classe III : déchets inertes, gravats.

Avec la mise en œuvre de ces actions, différents objectifs sont atteints :

- L'objectif 2010 fixé par le ministère de l'environnement sur les ordures résiduelles est d'ores et déjà atteint en 2006 (212 kg/hab/an pour un objectif à 250). L'objectif 2015, quand à lui, peut être considéré comme atteint (205 kg/hab/ab pour un objectif à 200) ;
- L'objectif fixé par Eco Emballages pour 2010 est atteint : 68 kg/hab/an pour un objectif à 66,7 (collecte sélective, produits recyclés et verre).
- L'objectif de l'Union Européenne pour 2008 sur le gisement d'emballages valorisés est atteint dès 2006 (60%), par contre l'objectif sur le gisement d'emballages recyclés n'est pas atteint en 2008 (48 % pour un objectif à 55%) mais en 2012.
- L'objectif du Grand Lyon d'augmenter la part de déchets recyclée peut être considérée comme atteinte avec une forte augmentation des tonnages : de 119 335 T en 2006 à 207 700 T en 2017, soit 69 000 T de plus par rapport à une évolution des tonnages sans poursuite des actions en cours et sans engagement d'actions nouvelles.
- L'objectif du Grand Lyon de diminuer la part de déchets incinérée n'est pas atteint. Néanmoins la quantité n'augmente pas mais est stabilisée et maîtrisée malgré une augmentation marquée de la population. De plus le tonnage incinéré en 2017 dans le cadre de ce scénario est inférieur de 11 000 T au scénario où aucune action ne serait poursuivie ou engagée.
- L'objectif du Grand Lyon de diminuer la part de déchets enfouis en classe II (déchets ultimes) est atteint, les tonnages passant de 68 062 T en 2006 à 9 893 T en 2017, soit 38 000 T de moins par rapport à une évolution des tonnages sans poursuite des actions en cours et sans engagement d'actions nouvelles. Les tonnages de déchets enfouis en classe I (Refiom) diminuent également mais moins significativement que ceux de classe II (7 757 T en 2006 et 6 553 T en 2017). Les déchets de classe III (inertes, gravats), quand à eux, augmentent, passant de 26 242 T en 2006 à 38 488 T en 2017, cela démontre qu'une action sur ce type de déchets doit être menée à l'avenir.

CONCLUSION

En décembre 2006, suite à un état des lieux sur la gestion des déchets de notre agglomération, des propositions d'actions ont été faites afin de mettre en place une stratégie cohérente permettant de sécuriser notre dispositif actuel et d'anticiper les évolutions de la population, de la réglementation et des moyens de traitement.

Dans cette nouvelle étape, un plan d'action ambitieux est aujourd'hui proposé avec la mise en place d'indicateurs permettant de suivre les tonnages et les coûts trimestriellement ou annuellement.

Cette stratégie, cohérente avec les premiers résultats du Grenelle de l'environnement, s'appuie également sur la mise en place d'un partenariat avec d'autres collectivités afin de mutualiser les équipements et ainsi apporter de la sécurité aux différentes collectivités partenaires.

Des évolutions significatives sont enregistrées à travers des actions comme :

- la réduction des déchets à la source,
- la mise en place du compostage individuel,
- l'augmentation de la valorisation matière à travers l'optimisation de la collecte sélective, la création de nouvelles déchèteries et la recherche constante de nouvelles filières de valorisation,
- l'optimisation des flux avec la mise en place d'une cellule de gestion et de pilotage des flux s'appuyant sur des optimisations de fréquence de collecte et de capacité d'incinération, de nouvelles infrastructures telle que la plateforme logistique, ainsi qu'un renforcement de la coopération en matière de gestion des déchets avec les territoires voisins.

La réflexion engagée dès 2008 sur l'ensemble du dispositif de traitement et sur le financement du service va permettre d'identifier d'autres leviers d'actions et permettre de préparer le Grand Lyon aux évolutions des prochaines décennies.

ANNEXES : FICHES-ACTIONS

Objectif	AGIR SUR LE GISEMENT
Action	Réduction des déchets à la source : actions externes au Grand Lyon

Date dernière mise à jour	Novembre 2007	État avancement	 Action menée à bien
		 Action démarrée et en bonne voie	
		 Action démarrée mais "piétinant"	
		 Action non démarrée	

Responsable	Magali TALMARD
Description de l'action	<p>Axes de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Recenser les actions réalisées sur le territoire en matière de réduction à la source afin de créer un centre de ressource pouvant servir de point d'information, ✓ Développer des actions auprès des autres administrations, des écoles... ✓ Développer des actions locales (point non développé dans cette fiche : se reporter aux actions "1.2 compostage" et "3.3 valorisation matière") ✓ Mener des actions de sensibilisation sur la réduction à la source ✓ Mener des actions types « caddie intelligent » dans les grandes surfaces,
Prérequis	
Communication	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Externe : à définir
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A définir
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation de la population et des élus à la réduction à la source des déchets ▪ Réduction de la production de déchets à long terme sur le territoire (chiffrage difficile)
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'habitants sensibilisés à définir
Actions critiques, difficultés rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ressources actuellement insuffisantes pour mener à bien des actions d'envergure
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financements à rechercher auprès de l'ADEME, du Conseil Régional... ▪ Actions auprès des administrations à coupler avec les négociations sur les DNM (action 2.1 et 2.2)
Points à soumettre au GT stratégie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition de la stratégie et des moyens à mettre en place

Planning général

Actions	2007				2008				2009				2010				2011				2012				2013				2014				2015			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2				
Actions auprès des administrations																																				
Actions de sensibilisation																																				

Objectif	AGIR SUR LE GISEMENT
Action	Réduction des déchets à la source : actions externes au Grand Lyon

Suivi financier

Mise en place de l'action

Nature	Dépenses ponctuelles (€)									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Communication										
TOTAL										

Nature	Recettes ponctuelles (€)									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Subvention ADEME...										
TOTAL										

Impact de l'action

Type	Nature	Recettes continues (€/an)									
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Coûts évités											
TOTAL											

Suivi du déroulement de l'action

Dates	Points d'avancement
21/03/06	Remise d'un document complet (accompagné d'un CD-ROM) sur la prévention des déchets aux membres du GT stratégie => demande de formaliser sous la forme de fiches actions
Été 2006	Réalisation de fiches actions sous la forme d'un livret et d'un diaporama pour le GT stratégie du 15 septembre 2006
15/09/06	Présentation du diaporama au GT stratégie
27/03/07	Appel à propositions pour la CCSPL en matière de réduction à la source des déchets
Novembre 2007	Validation des propositions de la CCSPL par le GT stratégie

Dates	Points à venir

Objectif	AGIR SUR LE GISEMENT
Action	Réduction des déchets à la source : actions internes au Grand Lyon

Date dernière mise à jour	Novembre 2007	État avancement	 Action menée à bien
		 Action démarrée et en bonne voie	
		 Action démarrée mais "piétinant"	
		 Action non démarrée	

Responsable _____	Magali TALMARD
Description de l'action _____	<p>Axes de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place un plan de prévention interne au Grand Lyon ✓ Développer des actions locales (point non développé dans cette fiche : se reporter aux actions "1.2 compostage" et "3.3 valorisation matière") ✓ Mener des actions de sensibilisation sur la réduction à la source ✓ Développer les recycleries au sein des déchèteries, ✓ Privilégier les échanges électroniques et les dossiers informatisés, ✓ Contrôler la distribution des journaux gratuits pour limiter les déchets au sol.
Prérequis _____	
Communication _____	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Interne : article dans Côte cour Côte jardin, affiches, information sur Globe... ▪
Éducation _____	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A définir
Résultats attendus _____	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation des élus et des agents du Grand Lyon à la réduction à la source des déchets ▪ Diminution des coûts de gestion des déchets en interne par la réduction du tonnage de papier : à définir
Indicateurs _____	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tonnage de papiers produits en interne au Grand Lyon ▪ à définir
Actions critiques, difficultés rencontrées _____	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ressources actuellement insuffisantes pour mener à bien des actions d'envergure
Commentaires _____	<ul style="list-style-type: none"> ▪
Points à soumettre au GT stratégie _____	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition de la stratégie et des moyens à mettre en place
Planning général	

Actions	2007				2008				2009				2010				2011				2012				2013				2014				2015			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2				
Plan de prévention interne																																				
Actions de sensibilisation																																				

Objectif	AGIR SUR LE GISEMENT
Action	Réduction des déchets à la source : actions internes au Grand Lyon

Suivi financier

Mise en place de l'action

Nature	Dépenses ponctuelles (€)									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Communication										
TOTAL										

Nature	Recettes ponctuelles (€)									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
TOTAL										

Impact de l'action

Type	Nature	Recettes continues (€/an)									
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Coûts évités	Économies de papier										
TOTAL											

Suivi du déroulement de l'action

Dates	Points d'avancement
21/03/06	Remise d'un document complet (accompagné d'un CD-ROM) sur la prévention des déchets aux membres du GT stratégie => demande de formaliser sous la forme de fiches actions
Été 2006	Réalisation de fiches actions sous la forme d'un livret et d'un diaporama pour le GT stratégie du 15 septembre 2006
15/09/06	Présentation du diaporama au GT stratégie
27/03/07	Appel à propositions pour la CCSPL en matière de réduction à la source des déchets
Novembre 2007	Validation des propositions de la CCSPL par le GT stratégie

Dates	Points à venir

Objectif	AGIR SUR LE GISEMENT
Action	Extension du programme de compostage individuel

Date dernière mise à jour	Novembre 2007	État avancement	 Action menée à bien  Action démarrée et en bonne voie  Action démarrée mais "piétinant"  Action non démarrée
---------------------------	---------------	-----------------	--

Responsable _____	Béatrice VANDROUX - Isabel SANCHEZ
Description de l'action _____	Axes de travail <ul style="list-style-type: none"> ✓ Pilotage global de l'opération auprès des 57 communes du Grand Lyon ✓ Financement de l'achat des composteurs ✓ Aide-assistance aux communes dans la mise en œuvre du compostage au sein de leur territoire
Prérequis _____	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partage opérationnel de la mise en œuvre du dispositif assuré par les communes (animation, communication, suivi...)
Communication _____	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunions publiques, plaquettes, articles, expositions...
Éducation _____	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formations des particuliers et des personnes relais
Résultats attendus _____	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Équipement de 13 % de l'habitat pavillonnaire du Grand Lyon, soit 13 300 composteurs, puis 50 % de l'habitat pavillonnaire selon évaluation si souhait des élus, soit 39 800 composteurs supplémentaires ▪ Détournement de la fraction fermentescible des ordures ménagères : Estimation : - 1000 t/an en 2010, - 4000 t/an en 2015 ▪ Sensibilisation de la population au compostage, et plus globalement à la réduction des déchets à la source
Indicateurs _____	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de composteurs financés <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 029 composteurs (phase 1) ▪ Tonnage de déchets détournés <ul style="list-style-type: none"> ▪ 140 t (au 01/10/07)
Actions critiques, difficultés rencontrées _____	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre élevé de communes à assister (56 + 9 arrondissements de Lyon) ▪ Lourdeur du dispositif dans le temps ▪ Difficulté à évaluer précisément les tonnages détournés
Commentaires _____	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fort succès de l'opération auprès de la population et des communes lors de l'opération pilote
Points à soumettre au GT stratégie _____	<ul style="list-style-type: none"> ▪ État d'avancement ▪ Après évaluation, positionnement sur le devenir de l'opération : poursuite jusqu'à un taux d'équipement de 50 % de l'habitat pavillonnaire ?

Planning général

Actions	2007				2008				2009				2010				2011				2012				2013				2014				2015			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2				
1 ^{ère} phase d'extension	■	■	■																																	
2 ^{ème} phase d'extension					■	■	■	■																												
3 ^{ème} phase d'extension									■	■	■	■	■	■	■	■																				
Évaluation																																				
Poursuite ?																																				

Objectif	AGIR SUR LE GISEMENT
Action	Extension du programme de compostage individuel

Suivi financier

Mise en place de l'action

Nature	Dépenses ponctuelles (€)									
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Remboursement des composteurs	13 300 x 30€ = 399 k€					39 800 x 30 = 1 194 k€				
Évaluation				20 k€						à définir
Information / formations			114 k€							à définir
Plaquettes		2 k€								à définir
TOTAL			535 k€							Environ 1 400 k€

Nature	Recettes ponctuelles (€)									
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Subvention Région			44,4 k€							à définir
Subvention Ademe			...							
TOTAL			44,4 k€							




Impact de l'action

Type	Nature	Recettes continues (€/an)									
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Coûts évités	Détournement de l'incinération		1 000 t x 100 €/t = 100 k€/an				4 000 t x 100 €/t = 400 k€/an				
TOTAL			100 k€/an				400 k€/an				

Suivi du déroulement de l'action

Dates	Points d'avancement
Mai-juillet 2006	Réunions de lancement sur 15 communes de la 1 ^{ère} phase (Albigny, Bron, Caluire, Charbonnières, Charly, Chassieu, Collonges, Dardilly, Irigny, La-Tour-de-Salvagny, Mions, Rillieux, Ste-Foy, Tassin et Vernaison)
Juin-Sept 2006	Démarrage des inscriptions pour ces 15 communes
Sept 2006	Réunion de lancement sur la dernière commune de la 1 ^{ère} phase (Vaulx) et démarrage des inscriptions.
Octobre 2006	Notification du MAPA pour les réunions publiques et les formations des particuliers à Écosphère
Novembre - décembre 2006	- réunion publique à Dardilly - réunions de lancement de 3 communes de la 2 ^{ème} phase (Lyon 3, St-Genis-les-Ollières et St-Priest) - nombre de facteurs importantes : allongement du délai de remboursement
Janvier 2007	Envoi du dossier "Opération compostage exemplaire" à l'ADEME
Janvier - juillet 2007	- réunions de lancement de 23 communes de la 2 ^{ème} phase - organisation de 10 réunions publiques et 3 sessions de formation
Juin 2007	Réception courrier : Opération de compostage individuel retenue au titre des opérations exemplaires ADEME sous réserve de répondre aux critères Qualité
Septembre 2007	- Mise en place de l'organisation et suivi compostage individuel : « opération exemplaire » - Passage en Comité de la Direction de la Propreté sur bilan d'avancement de l'opération
Dates	Points à venir
Septembre à Décembre 2007	Réunions de lancement des 2 autres communes de la 2 ^{ème} phase Réunions publiques des autres communes et sessions de formation Suivi de « l'opération exemplaire »
Dès Janv 2008	Lancement 3 ^{ème} phase de l'opération

Objectif	Étudier le périmètre et le mode de financement du service de gestion des déchets
Action	Poursuite des actions auprès des gros producteurs en matière de réduction des DNM

Date dernière mise à jour	Novembre 2007	État avancement		Action menée à bien
				Action démarrée et en bonne voie
				Action démarrée mais "piétinant"
				Action non démarrée

Responsable _____	Lidwine FAYARD
Description de l'action _____	Axes de travail ✓ Limitation des établissements (privés ou publics) produisant plus de 4 000 L de déchets par semaine
Prérequis _____	
Communication _____	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour et diffusion du guide sur les DNM Réalisation autocollants bacs
Éducation _____	<ul style="list-style-type: none"> Conseils aux professionnels sur la réduction à la source et le tri (papiers...), conseils sur les filières d'élimination existantes, aide à la rédaction de cahiers des charges pour la collecte par le privé
Résultats attendus _____	<ul style="list-style-type: none"> Optimisation de la collecte (diminution des tonnages et des coûts) Détournement de DNM : - 6 000 t/an d'ici 2010
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> Nombres de producteurs concernés par les négociations ... Tonnages détournés de la collecte (estimation) ...
Actions critiques, difficultés rencontrées _____	<ul style="list-style-type: none"> Négociation avec les Gros Producteurs difficile
Commentaires _____	<ul style="list-style-type: none"> Les établissements produisant plus de 4 000 L de déchets par semaine sont traités en priorité, mais un établissement de plus petite capacité serait aussi traité s'il est dans un circuit en cours d'optimisation.
Points à soumettre au GT stratégie _____	<ul style="list-style-type: none"> État d'avancement du dossier

Planning général

Actions	2007				2008				2009				2010				2011				2012		2013		2014		2015	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
Limitation Gros Producteurs																												
MAJ outils communication																												

Objectif	Étudier le périmètre et le mode de financement du service de gestion des déchets
Action	Poursuite des actions auprès des gros producteurs en matière de réduction des DNM

Suivi financier

Mise en place de l'action

		Dépenses ponctuelles (€)									
Type	Nature	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Communication	Guide DNM	2 000 €									
TOTAL		2 000 €									

Impact de l'action

		Recettes continues (€/an)									
Type	Nature	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Coûts évités	Collecte +Détournement de l'incinération										
TOTAL											

6 000 t x 170 €/t = 1 020 k€/an
1 020 k€/an

Suivi du déroulement de l'action

Dates	Points d'avancement
2003-2005	Limitation de 254 gros producteurs => 5 340 t/an évitées
Janvier 2006	Démarrage limitation de certains bâtiments communaux de la Ville de Lyon. Autres collectivités : limitation des bâtiments communaux à 2500L/sem.
Mars 2007	Limitation du CROUS : 540 t/an évitées
Mars 2007	Argumentaire TEOM signé par le Directeur

Dates	Points à venir
2007-2010	Limitation de la Poste, des enseignes Petits Casinos, Speedy, maisons de retraites
	Mise en place du tri papier/carton dans certains établissements de la Ville de Lyon
	Remise à jour du livret DNM
	Mise en place de contrôles

Objectif	Étudier le périmètre et le mode de financement du service de gestion des déchets
Action	Périmètre et financement du service de gestion des déchets

Date dernière mise à jour	Novembre 2007	État avancement	Action menée à bien Action démarrée et en bonne voie Action démarrée mais "piétinant" Action non démarrée
---------------------------	---------------	-----------------	--

Responsable _____	Marjolaine MINOT
Description de l'action _____	Axes de travail <ul style="list-style-type: none"> ✓ Proposition de scénarios pour élaborer la stratégie et définir le financement concernant les déchets non ménagers (seuil de prise en charge des DNM...) ✓ Mise en place de la politique DNM (éventuellement redevance spéciale) ✓ Réflexion sur les taux de TEOM et l'exonération de la TEOM des entreprises soumis à la redevance spéciale
Prérequis _____	<ul style="list-style-type: none"> Disposer de données à jour sur les volumes de déchets non ménagers et sur les montants de TEOM correspondants
Communication _____	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour et diffusion du guide sur les DNM, articles, réunions d'information (CCI, CMA 69, Organisations Professionnelles...)
Éducation _____	<ul style="list-style-type: none"> Conseils aux professionnels sur la réduction à la source et le tri (papiers...), conseils sur les filières d'élimination existantes, aide à la rédaction de cahiers des charges pour la collecte par le privé
Résultats attendus _____	<ul style="list-style-type: none"> Détournement de DNM selon le scénario retenu : - 39 000 à - 73 000 T/an 4 scénarios chiffrés
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> Tonnages détournés de la collecte <ul style="list-style-type: none"> ▪ À définir Rendu d'étude sur les scénarios de redevance spéciale <ul style="list-style-type: none"> ▪ En cours Nombre de clients du service (si redevance spéciale mis en place) <ul style="list-style-type: none"> ▪ A définir
Actions critiques, difficultés rencontrées _____	<ul style="list-style-type: none"> Une étude terrain semble nécessaire pour obtenir des données fiables afin de configurer au plus juste les différents scénarios Difficulté pour rapprocher les données Producteurs et les données TEOM
Commentaires _____	<ul style="list-style-type: none">
Points à soumettre au GT stratégie _____	<ul style="list-style-type: none"> Présentation des scénarios et des notes de synthèses Décision mise en place scénario retenu (éventuellement redevance spéciale)

Planning général

Actions	2007				2008				2009				2010				2011		2012		2013		2014		2015			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2		
Chiffrage des scénarios																												
Mise en place scénario ?									À définir selon résultats étude																			

Objectif	Étudier le périmètre et le mode de financement du service de gestion des déchets
Action	Périmètre et financement du service de gestion des déchets

Suivi financier

Mise en place de l'action

Nature	Dépenses ponctuelles (€)									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Achats bacs OM, puce...?			à définir							
MAJ guide DNM			2 000 €							
TOTAL			2 000 €							

Impact de l'action

Nature	Dépenses continues (€/an)									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Service de gestion de la RS ?										à définir





Type	Nature	Recettes continues (€/an)									
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Recette	Montant RS ?									à définir	
Coûts évités	Détournement OM de la collecte et de l'incinération									39 000 à 73 000 t x (120 €/t + 100 €/t) = 8,6 à 16 M€	
TOTAL											

Suivi du déroulement de l'action

Dates	Points d'avancement
Janvier-mars 2007	Élaboration de 4 scénarios
Juillet 2007	Lancement étude juridique et financière des scénarios
Été 2007	Extraction d'un fichier de 1 000 producteurs
Sept oct 2007	Rapprochement du fichier fiscal
Nov Déc 2007	Chiffrage des différents scénarios

Dates	Points à venir
Janvier 2008	Présentation du résultat de l'étude au GT stratégie

Objectif	Augmenter la valorisation matière
Action	Optimisation de la collecte sélective et du verre

Date dernière mise à jour	Novembre 2007	État avancement	 Action menée à bien  Action démarrée et en bonne voie  Action démarrée mais "piétinant"  Action non démarrée
---------------------------	---------------	-----------------	--

Responsable	Christelle NECIOLLI
Description de l'action	Axes de travail <ul style="list-style-type: none"> ✓ Augmentation des fréquences de collecte sélective en centre urbain ✓ Mise en place de la collecte sélective en porte à porte sur les communes actuellement en apport volontaire ✓ Campagne d'optimisation associant des diagnostics terrain et de la communication de proximité visant à diminuer le refus de tri ✓ Communication liée au déploiement des nouveaux silos à verre
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moyens humains et techniques pour assurer des actions de proximité ciblées ▪ Mise en place du nouveau marché de collecte (au 15/12/2007)
Communication	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions de proximité en lien avec l'optimisation : courriers, affiches, articles, ambassadeurs du tri... ▪ Communication autour des nouveaux silos à verre
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions en milieu scolaire
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de la quantité de collecte des ordures ménagères dédiées au tri : + 13 000 T/an (F2 sur Lyon et Villeurbanne) + 2 000 T/an (PàP sur 19 communes) ▪ Amélioration de la qualité de la collecte sélective : diminution du refus de tri à 20 % en 5 ans => + 6 000 T recyclées /an ▪ Augmentation de la quantité de verre collectée et recyclée : 7 000 T en 2010 ▪ Amélioration de la sensibilisation de la population au tri des déchets
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tonnage recyclé et % de gisement capté ▪ Taux de refus de tri <p style="margin-left: 200px;">▪ 29,8 % en août 2007</p>
Actions critiques, difficultés rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Marché optimisation annulé
Points à soumettre au GT stratégie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ État d'avancement

Planning général

Actions	2007				2008				2009				2010				2011				2012		2013		2014		2015	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
Augmentation fréquence en centre urbain																												
Collecte sélective en porte à porte																												
Campagne optimisation et communication																												
Communication nouveaux silos																												

Objectif	Augmenter la valorisation matière
Action	Optimisation de la collecte sélective et du verre

Suivi financier

Mise en place de l'action

Nature	Dépenses ponctuelles (€)								
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Achat bacs verts			1 500 k€						
Achat silos à verre		880 k€							
Communication			à définir						
TOTAL									

Nature	Recettes ponctuelles (€)								
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Subvention Eco-Emballages			à définir						
TOTAL									

Impact de l'action

Nature	Dépenses continues (€/an)								
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Coûts de recyclage (CS F2 + PàP)									
Coûts de recyclage (refus à 20%)									
Coûts de recyclage (verre)									
TOTAL									

Type	Nature	Recettes continues (€/an)								
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Recette	Vente matériaux CS F2 + PàP									
	Vente matériaux CS refus à 20%									
	Vente verre									
Coûts évités	Soutien Eco-Emballages									
	Détournement de l'incinération									
TOTAL										

Suivi du déroulement de l'action





Dates	Points d'avancement
Janvier-mars 2007	- attribution du marché d'optimisation, puis attente de jugement suite à référé - lancement du renouvellement du marché des bacs - lancement du renouvellement du marché de collecte des silos - identification des circuits prioritaires sur COL EST et COL SUD - actions d'optimisation ciblées : état des lieux pour mise en place de bacs operculés sur 1 ou 2 circuits de Fontaines-sur-Saône, St Fons, Villeurbanne et St-Priest
6 avril 2007	Lancement officiel des nouveaux silos à verre, puis déploiement progressif
Avril-mai 2007	- préparation planification de mise en place de la collecte sélective en porte à porte sur Charbonnières - suivi du contrat Eco-Emballages (recettes ambassadeurs du tri) - annulation du marché d'optimisation

Objectif	Augmenter la valorisation matière
Action	Optimisation de la collecte sélective et du verre

	- identification des circuits prioritaires sur COL NO
Juillet-septembre 2007	Étude par un stagiaire sur la mise en place de la F4+2 sur Lyon et Villeurbanne

Dates	Points à venir
T3-T4 2007	Passage de Charbonnières et de Charly d'apport volontaire en porte à porte
2008-2009	Passage de Lyon-Villeurbanne en F4+2
2009	Passage de 7 communes d'apport volontaire en porte à porte

Objectif	Augmenter la valorisation matière
Action	Évolution des centres de tri

Date dernière mise à jour	Novembre 2007	État avancement	 Action menée à bien
		 Action démarrée et en bonne voie	
		 Action démarrée mais "piétinant"	
		 Action non démarrée	

Responsable _____	Marjolaine MINOT		
Description de l'action _____	Axes de travail ✓ Renouvellement des marchés de prestation de tri : démarrage au 4/12/07 ✓ Réalisation d'une étude sur l'évolution du mode de gestion des centres de tri vers une maîtrise d'ouvrage publique		
Prérequis _____			
Communication _____			
Éducation _____	<ul style="list-style-type: none"> Visites des centres de tri (écoles, associations, grand public...) 		
Résultats attendus _____	<ul style="list-style-type: none"> Nouveau marché avec allotissement différent et actualisation des attentes en matière de résultats => augmentation de la quantité de déchets recyclés Propositions de scénarios avec argumentaire sur les résultats quantitatifs et qualitatifs et sur les coûts (nombre centres, forme juridique de l'exploitation...) 		
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> Notification du marché Étude réalisée <table border="1"> <tr> <td>Attribué : démarrage 04/12/2007</td> <td>2008</td> </tr> </table>	Attribué : démarrage 04/12/2007	2008
Attribué : démarrage 04/12/2007	2008		
Actions critiques, difficultés rencontrées _____			
Commentaires _____			
Points à soumettre au GT stratégie _____	<ul style="list-style-type: none"> État d'avancement Propositions de scénarios d'évolution 		

Planning général

Actions	2007				2008				2009				2010				2011				2012		2013		2014		2015			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2		
Renouvellement du marché	■	■	■	■																										
Étude d'évolution					■	■	■	■																						
Maîtrise d'ouvrage publique																					■									

NB : date de fin du marché de prestation de tri en 2011

Objectif	Augmenter la valorisation matière
Action	Poursuite du programme des déchèteries

Suivi financier

Mise en place de l'action

Nature	Dépenses ponctuelles (€)									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Construction n°1et 2	3 811 k€									
Construction n° 7/8/9	4 500 k€									
Projet n° 10/11	À définir									
Réhabilitation n° 3/4/5/6	2 020 k€									
MAJ plaquette déchèterie	2 000									
TOTAL										

Impact de l'action

Nature	Dépenses continues (€/an)									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Exploitation nouvelles déchèteries	Environ 650 k€/an par déchèterie									
TOTAL										

Nature	Recettes continues (€/an)									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Accès payants nouvelles déchèteries	Environ 20 k€/an/déchèterie									
TOTAL										

Suivi du déroulement de l'action

Dates	Points d'avancement
Mars 2007	- relance de la consultation pour les travaux de la déchèterie de Champagne - étude acoustique défavorable sur le site de la déchèterie de Caluire - études de faisabilité validées pour les déchèteries de Mions, St-Priest et Vénissieux
Avril 2007	- réunion en mairie pour le projet de déchèterie à Caluire : revoir le projet - ouverture des offres (marché de construction) pour projet réhabilitation à Champagne
Mai 2007	- rencontre des Comités d'Intérêts Locaux de Lyon 3 : présentation projet déchèterie rue Mouton Duvernet - réunion de transfert du projet de déchèterie à Mions à la DLB (Claude Peguet est chef de projet) - poursuite du projet de réhabilitation de Champagne : démarrage des travaux prévu en septembre.
Juin 2007	- lancement projet de déchèterie à Mions : montage projet, désignation des chargés d'opération par la DLB - reprise du projet de Caluire pour tenir compte des problèmes acoustiques - dossier d'autorisation de Caluire déposé plus tard, en intégrant mesures pour résoudre nuisances sonores - le dossier de déclaration de St Priest sera déposé lorsque la DLB fera sa déclaration de travaux. - étude sur les clôtures en cours à la DLB - rendu de l'étude sur Villeurbanne Nord rue Brinon repoussé à septembre.
Juillet / Août 2007	- signature de la note d'organisation de Mions par la proprete - rendu étude clôtures par DLB : la DP étudie la solution à mettre en œuvre à Vénissieux et Pierre-Bénite.

Dates	N°	Points à venir
T3 T4 2007	1	Dépôt dossier autorisation en préfecture
	4	Dépôt dossier de déclaration en préfecture
	6	Rendu étude faisabilité par DLB
	10	Relance recherche de terrain sur Meyzieu Jonage (rendez-vous à venir avec la Mairie)
	3	Démarrage des travaux de réhabilitation de la déchèterie à Champagne au Mont d'Or

Objectif	Augmenter la valorisation matière
Action	Extension de la valorisation matière en déchèterie

Date dernière mise à jour : Novembre 2007

État avancement	
	Action menée à bien
	Action démarrée et en bonne voie
	Action démarrée mais "piétinant"
	Action non démarrée

Responsable _____

Angélique BRUYAS

Description de l'action _____

Axes de travail

- ✓ Extension de la collecte des DDM en déchèterie
- ✓ Mise en place de la collecte du bois en déchèterie
- ✓ Mise en place de la collecte des DEEE en déchèterie
- ✓ Développement des recycleries
- ✓ Développement d'autres filières de valorisation des encombrants (recyclable, pré-tri et / ou broyage sur la base logistique ...)

Prérequis _____

- Connaissances de la nature et des quantités de déchets composant les encombrants (caractérisations) : études technico-financières
- Place disponible en déchèterie
- Réalisation d'une plateforme logistique

Communication _____

- Mise à jour et diffusion de la plaquette déchèteries
- Articles d'information sur la collecte des DDM, des DEEE et sur les recycleries

Éducation _____

- Formations des gardiens de déchèteries
- Visites et actions auprès des écoles

Résultats attendus _____

- Augmentation de la valorisation des déchets collectés en déchèterie :
 - DDM : 903 T collectées en 2006 (765 T en 2005)
 - Bois : 11 641 T collectées en 2006
 - DEEE : estimation 2007 : 2 000 T (2008 : 2 500 T)
 - Encombrants : + 6 500 T/an recyclables d'ici 5 ans et +12 000 T/an incinérables d'ici 10 ans (si broyeur : voir action 5.3)
- Sensibilisation de la population au réemploi et soutien de l'économie sociale
 - Recycleries : estimé 2006 : 180 à 200 T détournés pour réemploi

Indicateurs _____

- Tonnage valorisé et taux de valorisation
- Nombre de recycleries mises en place

Actions critiques, difficultés rencontrées _____

- Problème de viabilité financière à long terme des associations caritatives
- Attente du fonctionnement de la plateforme logistique pour le broyage des encombrants puis leur valorisation énergétique

Commentaires _____

- Recours à un stagiaire pour la caractérisation des encombrants et la recherche de nouvelles filières de valorisation

Points à soumettre au GT stratégie _____

- État d'avancement
- Suite au bilan de l'expérimentation, décision d'étendre les recycleries à d'autres déchèteries

Planning général

Actions	2006	2007				2008				2009				2010				2011				
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
Mise en place collecte bois																						
Extension collecte DDM																						
Mise en place collecte DEEE																						
Augmentation du nb de Recycleries																						
Recherche nouvelles filières Encombrants																						
Mise en place filières Encombrants																						

Objectif	Augmenter la valorisation matière
Action	Extension de la valorisation matière en déchèterie

Suivi financier

Mise en place de l'action

Nature	Dépenses ponctuelles (€)									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
MAJ plaquette déchèteries	2 k€									
TOTAL	2 k€									

Nature	Recettes ponctuelles (€)									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Soutien OCADE 3E (communication DEEE)	160 k€	127,5 k€	67,5 k€							
TOTAL	160 k€	127 k€	67 k€							

Impact de l'action

Nature	Dépenses continues (€/an)									
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
DDM	300 k€	300 k€	714 k€	à définir selon soutien Agence de l'Eau						
Bois	11 641 T x 24 €/T = 279 k€/an									
DEEE	200 k€	28 k€								
Encombrant recyclable	6 500 T x 75 €/T = 487,5 k€/an									
Encombrant incinérable	12 000 T x 100 = 1 200 k€									
Recycleries	Étude en cours									
TOTAL										





Nature	Recettes continues (€/an)									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Soutien OCADE 3E (DEEE)	136,9 k€	166,5 k€	168 k€							
Détournement de l'incinération	903 T DDM x 100 €/t = 90,3 k€									
Détournement de l'enfouissement	1 410 k€		1 960 k€					3 280 k€		
TOTAL										

Suivi du déroulement de l'action

Dates	Points d'avancement
2006	- collecte des DDM sur 14 déchèteries et du bois sur toutes les déchèteries - lancement de l'expérimentation des recycleries dans les déchèteries de Lyon 9 et Villeurbanne Sud avec la signature des conventions pore les recycleries avec le Foyer Notre Dame des Sans Abris, l'Armée du Salut et les sociétés Coved et Nicollin
Février 2007	- bilan des recycleries dressé par les deux associations - rencontre avec l'association nationale des ressourceries-recycleries
Mars 2007	Démarrage de l'étude sur la valorisation des encombrants par un stagiaire
Avril 2007	Collecte des DEEE (220 t collectées en avril)
Juin 2007	Tests en déchèterie de tri du plâtre et des plastiques
Sept 2007	Compte rendu de l'étude sur la valorisation des encombrants par le stagiaire

Dates	Points à venir
2007	1ers bilans sur la collecte des DEEE
2008	Extension du système Recycleries Ressourceries

Objectif	Augmenter la valorisation matière
Action	Valorisation des déchets d'ébouage et de balayage

Date dernière mise à jour	Novembre 2007	État avancement	 Action menée à bien  Action démarrée et en bonne voie  Action démarrée mais "piétinant"  Action non démarrée
---------------------------	---------------	-----------------	--

Responsable _____

Angélique BRUYAS

Description de l'action _____

Axes de travail

- ✓ Organisation d'un pré-tri des déchets d'ébouage en subdivisions de nettoyage
- ✓ Mise en place de zones spécifiques pour le dépotage des déchets de balayeuses (Locaux pour BT, Regroupement pour BGC, BVE ...)
- ✓ Expérimentation du lavage des sables de balayage dans l'unité de traitement TPC de Pierre-Bénite (DE)
- ✓ Étude de faisabilité sur pré traitement des déchets de balayages pour généralisation du traitement dans l'unité TPC

Prérequis _____

- Connaissance de la nature et des quantités de déchets concernés (caractérisations)
- Réalisation d'une base logistique (pour pré tri et/ou broyage des déchets)

Communication _____

- Présentation des cadres de références du nettoyage aux agents

Éducation _____

- Formation des agents au tri de l'ébouage

Résultats attendus _____

- Ébouage : 8 000 T valorisées dont 1 500 T incinérés à partir de 2008
- Balayeuses : 8 000 T valorisées en 2015

Indicateurs _____

- Tonnage de déchets valorisés et taux de valorisation |

Actions critiques, difficultés rencontrées _____

- Mise en application des consignes de tri par les agents

Commentaires _____

- Travail en concertation étroite avec la Direction de l'Eau pour les déchets de balayage. Des travaux d'aménagement sur l'unité TPC sont nécessaires (traitement des feuilles et des fibres de balais métalliques)

Points à soumettre au GT stratégie _____

- État d'avancement

Planning général

Actions	2006	2007				2008				2009				2010				2011				2012		
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	S1	S2	
Pré-tri ébouage en subdivisions																								
Zones de dépotage balayeuses																								
Expérimentation balayages TPC																								
Étude faisabilité pour pré trait.																								
Généralisation lavage en TPC																								

Objectif	Augmenter la valorisation matière
Action	Valorisation des déchets d'ébouage et de balayage

Suivi financier

Mise en place de l'action

Nature	Dépenses ponctuelles (€)									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Aménagement zones de Pré tri	≈ 60 k€									
Sites de dépotage	≈ 2 230 k€									
Pré traitement TPC	À l'étude									
Achat bennes, camion	≈ 300 k€									
Étude BCEOM	40 k€									
TOTAL	2 630 k€									

Impact l'action

Nature	Dépenses continues (€/an)									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Ébouage incinéré	1 500 t x 100 €/t = 1 500 k€/an									
Balayages valorisés au TPC	830 t x 80 €/t = 66 k€/an									
TOTAL	8 000 t x 80 €/t = 640 k€/an									

Type	Nature	Recettes continues (€/an)									
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Coûts évités	Détournement de l'enfouissement	8 000 T x 110 €/T = 880 k€/an									
TOTAL		16 000 T x 110 €/T = 1 760 k€									

Suivi du déroulement de l'action

Dates	Points d'avancement
2006	- Étude sur l'ébouage (caractérisation) par une stagiaire - Expérimentation du traitement des déchets de balayage à la STEP de Pierre-Bénite - Transmission DE → DP cahier des charges pour une aire de dépotage à la Feysine
T1 2007	Étude sur la mise en place du tri des déchets d'ébouage en subdivisions NET
Avril 2007	- Validation du cadre général pour le tri des déchets d'ébouage ⇒ présentation aux NET - Validation des orientations de collecte regroupée et de traitement des déchets de balayages - Lancement étude faisabilité par BCEOM pour le prétraitement déchets de balayage à Pierre-Bénite
S2 2007	- Mise en place du tri des déchets d'ébouage en subdivision - Aire de dépotage provisoire à Kruger Villeurbanne (étude + travaux) - Résultat de l'étude de faisabilité menée par BCEOM - Lyon 1 Quai St Vincent : Accueil, vidage, lavage d'1 BT (adaptation locaux) : environ 10 000 €

Dates	Points à venir
T4 2007	Résultat AO STEP Feysine → Faisabilité couplage avec aire de dépotage ?
2008-2011	- Études pour la construction d'une unité de pré traitement complémentaire à l'unité TPC (Pierre Bénite)
2008	- Poursuite mise en place du tri des déchets d'ébouage en subdivision - Bron Camille Rousset : Accueil, vidage, lavage d'1 BT (création locaux) : 430 000 € (avec local agent)
2009	CVH Lyon 9 : Accueil, dépotage, égouttage BGC/BVE avec pont bascule : environ 400 000 €
2011-2012	- Broyage des déchets d'ébouage non valorisables en l'état pour incinération sur la base logistique - Pré traitement et traitement des déchets de balayages dans l'unité TPC à Pierre Bénite

Objectif	ADAPTER LE SERVICE AUX BESOINS ET SITUATIONS
Action	Ajustement des fréquences des ordures ménagères

Date dernière mise à jour : Novembre 2007

État avancement	
	Action menée à bien
	Action démarrée et en bonne voie
	Action démarrée mais "piétinant"
	Action non démarrée

Responsable	Roland SILVAIN
Description de l'action	Axes de travail ✓ Ajustement des fréquences d'ordures ménagères de l'habitat pavillonnaire dans les communes actuellement en F6, F5, F4, F3, F2 ✓ Ajustement des horaires dans les couloirs de bus
Prérequis	▪
Communication	▪ Communication de proximité lors du changement de fréquences (courriers, articles...)
Éducation	▪
Résultats attendus	▪ Optimisation de la collecte ▪ Développement durable (diminution des nuisances liées au transport des déchets)
Indicateurs	▪ A définir ▪ À définir
Actions critiques, difficultés rencontrées	▪ Crainte de certains élus d'une diminution du service rendu aux usagers ▪ Interaction avec les différents taux de TEOM
Commentaires	
Points à soumettre au GT stratégie	▪ État d'avancement de l'opération

Planning général

Actions	2007				2008				2009				2010				2011				2012		2013		2014		2015			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2		
Communes en F6																														
Autres communes																														

Objectif	ADAPTER LE SERVICE AUX BESOINS ET SITUATIONS
Action	Ajustement des fréquences des ordures ménagères

Suivi financier

Mise en place de l'action

Nature	Dépenses ponctuelles (€)									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Information de proximité lors des changements de fréquences		à définir								
TOTAL										

Impact de l'action

Nature	Recettes continues (€/an)									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Limitation des coûts de collecte		à définir								
TOTAL										

Suivi du déroulement de l'action

Dates	Points d'avancement
2006	- réalisation carte des fréquences de collecte théoriques - trame de la procédure de modification des fréquences
2007	Action mise en stand-by

Dates	Points à venir
2008-2009	Concertation avec les mairies concernées, analyse terrain, mise en œuvre technique et fiscale

Objectif	ADAPTER LE SERVICE AUX BESOINS ET SITUATIONS
Action	Étude de nouveaux modes de collecte

Date dernière mise à jour	Novembre 2007	État avancement	Action menée à bien Action démarrée et en bonne voie Action démarrée mais "piétinant" Action non démarrée
---------------------------	---------------	-----------------	--

- Responsable** _____ | **Béatrice VANDROUX - Isabel SANCHEZ**
- Description de l'action** _____ | **Axes de travail**
 ✓ Étude de faisabilité approfondie sur la mise en place éventuelle de la collecte pneumatique sur le projet urbain Carré de Soie
- Prérequis** _____ |
 - 1^{ère} étude de "pré-faisabilité" établie par ENVAC sur le site en octobre 2006
- Communication** _____ |
 - Communication locale si équipement d'un secteur
- Éducation** _____ |
 - Visite éventuelle du dispositif si construction
- Résultats attendus** _____ |
 - Selon résultats de l'étude, équiper un secteur du Carré de Soie
- Indicateurs** _____ |
 - Étude réalisée
 - Tonnages collectés si équipement d'un secteur en collecte pneumatique
 - En cours
 - À définir
- Actions critiques, difficultés rencontrées** _____ |
- Commentaires** _____ |
 - Sur Lyon Confluence, pas de rentabilité technico-économique du système
- Points à soumettre au GT stratégie** _____ |
 - Résultats de l'étude

Planning général

Actions	2007				2008				2009				2010				2011				2012		2013		2014		2015		
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	
Étude faisabilité																													
Conception projet (AMO/MOE) Autorisations																													
Travaux d'aménagement																													

Objectif	ADAPTER LE SERVICE AUX BESOINS ET SITUATIONS
Action	Étude de nouveaux modes de collecte

Suivi financier

Mise en place de l'action

Nature	Dépenses ponctuelles (€)									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Travaux d'aménagement ?				à définir						
Étude du bureau d'études	30 000									
Inauguration et visites ?				à définir						
TOTAL	30 000									

Impact de l'action

Nature	Dépenses continues (€/an)								
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Exploitation ?							à définir		
TOTAL									

Nature	Recettes continues (€/an)								
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Économies sur la collecte ?							à définir		
TOTAL									

Suivi du déroulement de l'action

Dates	Points d'avancement
2005	Étude d'opportunité de la collecte pneumatique sur Lyon Confluence
Février 2007	Décision de lancer une étude de faisabilité approfondie sur le site du Carré de Soie, pour aide à la décision de poursuivre ou non. Décision à prendre avant fin 2007
Mars 2007	Élaboration d'un cahier des charges en vue du lancement d'un marché d'étude pour la réalisation de l'étude de faisabilité
Avril 2007	Présentation en Comité de Direction de la Propreté. Décision : - de lancement de l'étude en mode Projet - de lancement d'un marché d'étude
Juin 2007	Présentation en Comité Technique de Suivi (CTS) Carré de Soie de l'organisation retenue et de la procédure engagée par la DP concernant la collecte pneumatique sur le site du Carré de Soie
Août 2007	Notification du marché d'étude. Prestataire retenu : Girus
Septembre 2007	Lancement de l'étude : - réunion Comité de Pilotage 3 Septembre - réunion groupe de travail + prestataire : 17 septembre Lancement de la rédaction du marché d'AMO à passer dès janvier 2008 si le mode de collecte pneumatique retenu sur le site du Carré de Soie à l'issue de l'étude de faisabilité
Fin 2007	Résultats de l'étude de faisabilité approfondie pour la mise en place de la collecte pneumatique sur le Carré de Soie. Décision de poursuivre ou non.

Dates	Points à venir
2008	Si décision de poursuivre positive : Projet de conception

Objectif	ADAPTER LE SERVICE AUX BESOINS ET SITUATIONS
Action	Règlement d'élimination des déchets

Date dernière mise à jour : Novembre 2007

État avancement	
	Action menée à bien
	Action démarrée et en bonne voie
	Action démarrée mais "piétinant"
	Action non démarrée

Responsable _____

Magali TALMARD

Description de l'action _____

Axes de travail

- ✓ Élaboration du règlement d'élimination des déchets
- ✓ Présentation aux différentes instances de validation (GT stratégie, conférences locales des maires, CCSPL, Pôles et commissions, Conseil communautaire)

Prérequis _____

Communication _____

- Communication auprès des mairies pour application du règlement
- Articles et plaquettes d'information pour les habitants

Éducation _____

Résultats attendus _____

- Disposer d'un règlement d'élimination à jour, transparent et opposable au tiers
- Intégrer le règlement d'élimination dans le nouveau marché de collecte

Indicateurs _____

- Adoption du règlement d'élimination par le Conseil communautaire
- 12/11/07

Actions critiques, difficultés rencontrées _____

Commentaires _____

- Nécessité d'un règlement d'élimination car les arrêtés de collecte sont obsolètes

Points à soumettre au GT stratégie _____

- Validation du règlement d'élimination

Planning général

Actions	2007				2008				2009				2010				2011				2012		2013		2014		2015	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2		
Validation règlement																												

Suivi financier

Mise en place de l'action

Nature	Dépenses ponctuelles (€)								
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Plaquette		2 000							
TOTAL		2 000							





Objectif	ADAPTER LE SERVICE AUX BESOINS ET SITUATIONS
Action	Règlement d'élimination des déchets

Suivi du déroulement de l'action

Dates	Points d'avancement
Fin 2006 - début 2007	Élaboration du règlement
14/02/07	Distribution du diaporama de présentation du règlement au GT stratégie
Mars	Présentation à 3 conférences des maires (Porte des Alpes, Rhône Amont, Val d'Yzeron) => modifications apportées aux caractéristiques des voies (problème des impasses)
23/04/07	Présentation au GT stratégie
Mai-Juin	Présentation à 2 conférences des maires, aux pôles proximité, environnement et finances, et à la CCSPL
Juin - septembre	Présentation aux dernières conférences des maires
12 novembre 2007	Passage en conseil communautaire

Dates	Points à venir
2008	- Intégré au nouveau marché de collecte - Edition d'une plaquette d'information à destination des communes, des habitants et des bailleurs

Objectif	Optimiser les flux et traitement des déchets
Action	Gestion et pilotage des flux

Date dernière mise à jour	Novembre 2007	État avancement	 Action menée à bien
		 Action démarrée et en bonne voie	
		 Action démarrée mais "piétinant"	
		 Action non démarrée	

Responsable _____

Samuel BARRAUD

Description de l'action _____

Axes de travail

- ✓ Adapter la logistique de la filière de traitement à la nature des déchets :
 - Utiliser au mieux les capacités d'incinération disponibles
 - Intégrer toute nouvelle fonctionnalité (mise en balles, contrat avec UIOM de Bourgoin-Jallieu...)

Prérequis _____

Communication _____

Éducation _____

Résultats attendus _____

- Limiter au maximum le stockage en CSDU de classe 2 (10 000 T disponibles sur le Rhône au CSDU de St-Romain-en-Gal dès le 1^{er} juillet 2007)
- Accroître la valorisation en orientant les déchets vers la meilleure filière technico-économique

Indicateurs _____

- Tonnage enfoui en CSDU de classe II et tonnage incinéré
-

Actions critiques, difficultés rencontrées _____

- Ressource humaine à affecter en appui de l'équipe pesée de l'usine et de l'ingénieur (10%) : création d'un poste de TT à l'usine affecté à 50% à ce nouveau système de pilotage

Commentaires _____

- L'objectif initial d'installation de la presse à balles à l'UIOM sud n'a pas pu être réalisé à cause de contraintes techniques et juridiques trop fortes

Points à soumettre au GT stratégie _____

- État d'avancement

Planning général

Actions	2007				2008				2009				2010				2011				2012		2013		2014		2015	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
Nouvelles fonctionnalités																												

Objectif	Optimiser les flux et traitement des déchets
Action	Gestion et pilotage des flux

Suivi du déroulement de l'action

Dates	Points d'avancement
Janv-Mars 2007	Relance de l'appel d'offres pour l'acquisition et l'installation d'une presse à balles sur Lyon Sud
Mars-Avril	Enquête publique pour la demande d'autorisation ICPE
18 avril	Mise en ligne du DCE "acquisition de la presse à balles"
Juin 2007	- demande complémentaire de la DRIRE (expertise) - analyse des offres
Juillet 2007	- abandon de l'installation de la presse à balles à l'UIOM Sud - annulation du marché d'acquisition de la presse à balles

Dates	Points à venir
2008	Mise en place d'une unité gestion des flux en temps réel

Objectif	Optimiser les flux et traitement des déchets
Action	Optimisation des capacités d'incinération existantes

Date dernière mise à jour	Novembre 2007	État avancement	 Action menée à bien
		 Action démarrée et en bonne voie	
		 Action démarrée mais "piétinant"	
		 Action non démarrée	

Responsable _____

Samuel BARRAUD

Description de l'action _____

Axes de travail

- ✓ Installer et mettre en service une presse à balles sur la plateforme logistique (voir action 5.3)
- ✓ Déployer l'avenant 10 au contrat de DSP de l'usine Lyon nord avec engagement du délégataire de prise en charge d'un tonnage minimum annuel
- ✓ Fiabiliser la capacité d'incinération de l'usine Lyon sud : étude à poursuivre

Prérequis _____

Communication _____

Éducation _____

Résultats attendus _____

- Usine Lyon sud : ➔ à définir
- Usine Lyon nord : tonnages supplémentaires pris en charge par le délégataire (restaurant une capacité d'au moins 145 000 T/an) : + 5 000 à 10 000 T/an

Indicateurs _____

- Tonnage de déchets incinérés
-

Actions critiques, difficultés rencontrées _____

- L'objectif initial d'installation de la presse à balles à l'UIOM sud n'a pas pu être réalisé à cause de contraintes techniques et juridiques trop fortes

Commentaires _____

Points à soumettre au GT stratégie _____

- État d'avancement

Planning général

Actions	2007				2008				2009				2010				2011				2012		2013		2014		2015	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
Avenant Valorty																												
Fiabilisation ULS																												

Objectif	Optimiser les flux et traitement des déchets
Action	Optimisation des capacités d'incinération existantes

Suivi financier

Impact de l'action

Nature	Dépenses continues (€/an)									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Incinération			Compris dans la DSP							




Nature	Recettes continues (€/an)									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Détournement de l'enfouissement			5 000 à 10 000 T x 110 = 550 à 1 100 k€/an							
TOTAL			550 à 1 100 k€/an							

Suivi du déroulement de l'action

Dates	Points d'avancement
Janvier 2006 - Février 2007	Expertise demandée aux constructeurs des fours-chaudières de l'usine Lyon sud pour définition de pistes d'amélioration
Juillet 2007	Devis reçu des constructeurs mais trop onéreux

Dates	Points à venir
2007-2008	- poursuite des études "process incinération" : consultation du cabinet Merlin via le marché études - vigilance quant au respect du contrat de DSP par l'actuel prestataire

Objectif	Optimiser les flux et traitement des déchets
Action	Création d'une plate-forme logistique

Date dernière mise à jour	Novembre 2007	État avancement	 Action menée à bien
		 Action démarrée et en bonne voie	
		 Action démarrée mais "piétinant"	
		 Action non démarrée	

Responsable	Xavier DUCHENEAUX
Description de l'action	Axes de travail ✓ Intégrer la fonctionnalité « mise en balles » : stockage tampon ✓ Détourner des déchets des CSDU pour les valoriser (encombrants de déchèteries, ébouage...) après broyage
Prérequis	
Communication	<ul style="list-style-type: none"> Article d'information et inauguration du site
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> Visites du site
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> limiter au maximum le stockage en centre d'enfouissement de classe 2 : <ul style="list-style-type: none"> - 15 000 T/an d'ordures ménagères d'ici 10 ans - 12 000 T/an d'encombrant incinérées après broyage - 1 500 T/an de déchets d'ébouage incinérées après broyage Palier au manque de déchets à incinérer à certaines périodes
Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> Tonnage de déchets incinérés
Actions critiques, difficultés rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> L'accueil du verre est abandonné, faute de place. De même, le choix entre une aire de tri des ébouages et un site de broyage des encombrants n'est pas tranché.
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> La presse à balles à l'UIOM Sud sera implantée directement sur la plateforme logistique : son installation préalable à l'UIOM Sud a été annulée
Points à soumettre au GT stratégie	<ul style="list-style-type: none"> État d'avancement

Planning général

Actions	2007				2008				2009				2010				2011				2012		2013		2014		2015			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2		
Étude foncière et conception, DCE	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■																		
Construction et mise service													■	■	■	■														

Objectif	Optimiser les flux et traitement des déchets
Action	Création d'une plate-forme logistique

Suivi financier

Mise en place de l'action

Nature	Dépenses ponctuelles (€)									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Construction plateforme			10 M€							
Inauguration et visites du site				2 k€						
TOTAL										

Impact de l'action

Nature	Dépenses continues (€/an)									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Fonctionnement				Estimé à 500 k€/an						
Incinération + broyage ou mise en balles				28 500 T x 110 = 3 135 k€/an						
TOTAL										

Nature	Recettes continues (€/an)									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Détournement enfouissement				28 500 T x 110 = 3 135 k€/an						
TOTAL										

Suivi du déroulement de l'action

Dates	Points d'avancement
2006	Esquisse des besoins
2007	Définition du projet en cours

Dates	Points à venir
2007-2008	- recherche de terrain, définition projet et DCE - dossier d'autorisation d'exploiter réalisé par BCEOM
2009	Construction pour mise en service en 2010

Objectif	Optimiser les flux et traitement des déchets
Action	Développement de la coopération avec des territoires voisins

Date dernière mise à jour : Novembre 2007

État avancement	
	Action menée à bien
	Action démarrée et en bonne voie
	Action démarrée mais "piétinant"
	Action non démarrée

Responsable _____

Maryse BADOR

Description de l'action _____

Axes de travail

- ✓ Développer d'autres partenariats avec les collectivités voisines
- ✓ Échanger des capacités d'incinération contre des capacités de stockage en CSDU
- ✓ Constituer un réseau d'échanges
- ✓ Partager une vision stratégique sur la gestion des déchets à long terme
- ✓ Utiliser le vide de four de la nouvelle UIOM de Bourgoin-Jallieu (syndicat Nord-Isère)

Prérequis _____

Communication _____

Éducation _____

Résultats attendus _____

- Limiter au maximum le stockage en centre d'enfouissement de classe 2 : + 8 000 à 15 000 T de déchets incinérés (contrat Bourgoin)

Indicateurs _____

- Tonnages enfouis en CSDU de classe 2
- Tonnages incinérés à l'UIOM de Bourgoin
- 0 t

Actions critiques, difficultés rencontrées _____

- Le démarrage de l'UIOM de Bourgoin sera effectif en novembre 2007

Commentaires _____

- La durée du contrat avec Bourgoin est de 1 an reconductible 4 fois

Points à soumettre au GT stratégie _____

- État d'avancement

Planning général

Actions	2007				2008				2009				2010				2011		2012		2013		2014		2015	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2		
Préparation et lancement																										
Coopération inter-collectivités																										

Objectif	Optimiser les flux et traitement des déchets
Action	Développement de la coopération avec des territoires voisins

Suivi financier

Impact de l'action

Nature	Dépenses continues (€/an)										
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015		
Incinération à UIOM Bourgoin sans transport		8 000 T x 92 = 736 k€/an									
Transport		8 000 T x 35 = 280 k€/an									
TOTAL		1 016 k€/an									

Nature	Recettes continues (€/an)									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Détournement enfouissement		8 000 t x 110 = 880 k€/an								
TOTAL		880 k€/an								

Suivi du déroulement de l'action

Dates	Points d'avancement
2006	Appel d'offre avec création d'un lot "valorisation énergétique des déchets"
Mars 2007	- réunion entre le Grand Lyon, le SITOM Nord-Isère, Organom et le SYTRAIVAL - courrier adressé au CG du Rhône pour demander à intégrer la coopération interdépartementale dans les Plans départementaux
Juin 2007	- validation des objectifs de la coopération, du programme de travail 2007-2008 et de la charte de coopération - accueil favorable des conseils généraux
T3 2007	- Renégociation du tarif d'incinération à l'UIOM de Bourgoin : passage de 150 à 92 €/t - Validation de la charte par chaque établissement, présentation du rapport au conseil communautaire le 24 septembre 2007

Dates	Points à venir
Septembre-décembre 2007	Préparation et lancement de la logistique d'envoi vers Bourgoin-Jallieu
Décembre 2007	Signature de la charte par les élus représentants de chaque établissement

Objectif	ANTICIPER SUR LES FUTURS MOYENS DE TRAITEMENT
Action	Étude prospective

Date dernière mise à jour	Novembre 2007	État avancement	Action menée à bien Action démarrée et en bonne voie Action démarrée mais "piétinant" Action non démarrée
---------------------------	---------------	-----------------	--

Responsable _____

Angélique BRUYAS

Description de l'action _____

Axes de travail

- ✓ Étude sur l'évolution de la production de déchets (type et profil des producteurs, type de déchets produits)
- ✓ Étude sur les capacités de traitement à mettre en œuvre en fonction de la production de déchets

Prérequis _____

Communication _____

Éducation _____

Résultats attendus _____

- Schéma d'évolution de la production des déchets avec l'impact des actions de la stratégie et de l'évolution démographique
- Dimensionnement correspondant des types et capacités de traitement

Indicateurs _____

- Études réalisées
- Outil de prospective des tonnages réalisé

Actions critiques, difficultés rencontrées _____

Points à soumettre au GT stratégie _____

- Résultats des études avec impacts sur la stratégie

Planning général

Actions	2007				2008				2009				2010				2011				2012		2013		2014		2015	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
Étude prospective																												

Suivi du déroulement de l'action

Dates	Points d'avancement
2006	Première étude prospective
Mai 2007	- Recherches nouveaux traitements + données sur évolution de la population - Mise à jour du tableau prospective - Recherche de synthèse du tableau prospective et tableau des tonnages pour avoir un seul outil d'information
Juin-octobre 2007	Réalisation d'un outil de simulation de l'évolution des tonnages
Octobre 2007	Présentation de différents scénarios de l'outil au GT stratégie déchets et à la CCSPL

Dates	Points à venir
2008	Finalisation de l'outil

Objectif	ANTICIPER SUR LES FUTURS MOYENS DE TRAITEMENT
Action	Mise en place de projets de recherche et développement sur le traitement

Date dernière mise à jour	Novembre 2007	État avancement		Action menée à bien
				Action démarrée et en bonne voie
				Action démarrée mais "piétinant"
				Action non démarrée

Responsable	Louis-Édouard POUGET
Description de l'action	Axes de travail <ul style="list-style-type: none"> ✓ Veille technologique sur les modes de traitement (tri mécano-biologique, méthanisation...) et étude d'application au Grand Lyon ✓ Développer des projets de recherche et développement avec des universités et des entreprises pour étudier de nouveaux traitements
Prérequis	
Communication	
Éducation	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports sur les modes traitement : avantages/inconvénients, résultats d'autres collectivités, étude d'application au Grand Lyon
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Études réalisées ▪ En cours
Actions critiques, difficultés rencontrées	
Points à soumettre au GT stratégie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lancement et résultats des études

Planning général

Actions	2007				2008				2009				2010				2011				2012		2013		2014		2015	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
Veille technologique																												
Projets R&D																												

Suivi financier

Nature	Dépenses ponctuelles (€)									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Coût des études			à définir							
TOTAL										

Suivi du déroulement de l'action

Dates	Points d'avancement
2006	Première étude sur le tri mécano-biologique

Dates	Points à venir
2007	Consultation du laboratoire POLDEN de l'INSA dans le cadre d'un marché existant

Objectif	ANTICIPER SUR LES FUTURS MOYENS DE TRAITEMENT
Action	Devenir des usines d'incinération

Date dernière mise à jour	Novembre 2007	État avancement		Action menée à bien
				Action démarrée et en bonne voie
				Action démarrée mais "piétinant"
				Action non démarrée

Responsable
Description de l'action	Axes de travail <ul style="list-style-type: none"> ✓ Étude des scénarios possibles de renouvellement : nouveau four ? Nouvelle usine ? Réhabilitation usines existantes ?...
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Décisions du groupe stratégique suite aux résultats de l'étude prospective et de l'étude sur les nouveaux modes de traitement.
Communication	
Éducation	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation de différents scénarios en fonction de l'étude prospective et des nouveaux modes de traitement
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étude réalisée ▪ Non démarrée
Actions critiques, difficultés rencontrées	
Points à soumettre au GT stratégie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lancement et contenu des études

Planning général

Actions	2007				2008				2009				2010				2011				2012		2013		2014		2015	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
Étude scénarios																												

Suivi financier





Nature	Dépenses ponctuelles (€)									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Étude confiée à bureau d'études ?										à définir
TOTAL										

Suivi du déroulement de l'action

Dates	Points d'avancement

Dates	Points à venir
2008-2009	Etudes

Objectif	ANTICIPER SUR LES FUTURS MOYENS DE TRAITEMENT
Action	Recherche de nouvelles capacités d'élimination

Date dernière mise à jour	Novembre 2007	État avancement	 Action menée à bien
		 Action démarrée et en bonne voie	
		 Action démarrée mais "piétinant"	
		 Action non démarrée	

Responsable	Louis-Édouard POUGET
Description de l'action	<p>Axes de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifier des sites potentiels pour implanter un CSDU ✓ Choisir un ou plusieurs sites (études de faisabilité) ✓ Réaliser l'implantation du ou des CSDU
Prérequis	
Communication	<ul style="list-style-type: none"> Articles et inauguration lors de l'ouverture du site, création d'une plaquette sur les CSDU
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> Visites du ou des sites
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> Mise en service d'un CSDU pour 2013
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture d'un CSDU <ul style="list-style-type: none"> Non démarré
Actions critiques, difficultés rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> Syndrome NIMBY lors de l'implantation d'un site de traitement de déchets
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer les réflexions issues de la coopération intercommunale L'implantation d'un CSDU sur le territoire du Grand Lyon permettrait de garantir son autonomie en cas de problème, et pourrait servir de stockage temporaire pour des balles d'ordures ménagères.
Points à soumettre au GT stratégique	<ul style="list-style-type: none"> Carte d'implantation potentielle des CSDU Résultats des études de faisabilité

Planning général

Actions	2007				2008				2009				2010				2011				2012		2013		2014		2015	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
Identifier les sites potentiels																												
Étude de faisabilité																												
Construire le(s) CSDU																	Selon résultats étude											

Objectif	ANTICIPER SUR LES FUTURS MOYENS DE TRAITEMENT
Action	Recherche de nouvelles capacités d'élimination

Suivi financier

Mise en place de l'action

Nature	Dépenses ponctuelles (€)									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Construction CSDU					15 à 30 M€					
Étude confiée à bureau d'études ?				à définir						
Plaquette CSDU, inauguration							à définir			
TOTAL										

Impact de l'action

Nature	Dépenses continues (€/an)									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Enfouissement en CSDU communautaire								à définir		
TOTAL										

Type	Nature	Recettes continues (€/an)									
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Coûts évités	Enfouissement en CSDU privé							à définir			
TOTAL											

Suivi du déroulement de l'action

Dates	Points d'avancement
2004	Première étude de faisabilité d'implantation de CSDU
2006	Étude foncière
2007	Action mise en stand-by

Dates	Points à venir
2008	